Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

# CÔTE D'OR

## DÉMISSION

## MAISON HARBOUR

**SAS au capital de 10 000 euros**
**Siège social**
**24 rue Chanson Maldant**
**21420 SAVIGNY LES BEAUNE**
**793 066 366 RCS DIJON.**

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 01/12/2021, M. Nicholas HARBOUR a démissionné de ses fonctions de Directeur Général. POUR AVIS. Le Président

*AL215032101*

## NOMINATION

## ISA'BELLE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social**
**24 rue Paul Thenard**
**21000 DIJON**
**812 837 250 RCS DIJON**

Aux termes d'une délibération de l'AGM en date du 25/11/2021, Mme Laurence BONIN, demeurant 11 rue du Bas de Chanot , 21800 Chevingy-Saint-Sauveur a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Isabelle PERESAN, décédée.

POUR AVIS Le Président

*AL215032024*

## SAS DES ARCHES

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 75 000 euros**
**Siège social**
**10 Boulevard de Perpreuil, 21200 BEAUNE**
**RCS DIJON 384 349 973**

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associée unique a :

- nommé Monsieur Marc BERASALUCE, domicilié 3 Place du Béziau à LALOUBERE (65310), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société ACL AUDITEURS, en raison du départ à la retraite de Monsieur Alain CLERMONTELLE, représentant de la société ACL AUDITEURS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur ;
- nommé la société ABG AUDIT, domiciliée 14 Bis Rue Berthie Albrecht à CLUNY (71250), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

POUR AVIS

Le Président

*AL215032118*

## TRANSFERT DE SIÈGE

## SCI DIOSDADO

**Société civile immobilière**
**au capital de 30.490,00 euros**
**Siège social : 4 Chemin du Noirien**
**21190 CORCELLES-LES-ARTS**
**RCS DIJON 438 727 893**

Selon procès-verbal des décisions extraordinaires en date du 3 décembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 21190 CORCELLES-LES-ARTS - 4 Chemin du Noirien à l'adresse suivante : 32 bis rue de Grammont - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS. L'associé unique a également décidé une refonte globale des statuts.Pour avis, la gérance.

*AL215032123*

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

LES HOREES Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 10 boulevard Jacques Copeau - 21200 BEAUNE 850 639 469 RCS DIJON Aux termes d'une décision unanime en date du 31 juillet 2021, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 10 boulevard Jacques Copeau - 21200 BEAUNE au 21 rue de Chaumergy – 21200 BEAUNE, à compter du 1er août 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 « SIÈGE SOCIAL » des statuts. Pour avis

*AL215032136*

## MODIFICATION DE CAPITAL

## SASU PC TRANSPORT

**Siège social : 7 PLACE DU SUCHOT**
**PORTE 101 - 21800 QUETIGNY.**
**849359201 RCS Dijon**

Le 08/12/2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 4 000 € par rapport aux apports.

Le capital social s'élève désormais à 20 000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

*AL215032111*

## HECABARD

Société à responsabilité limitée au capital de 450 000 euros porté à 1 740 000 euros Siège social : 15, Faubourg Bretonnière - 21200 BEAUNE 391 941 333 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 10 décembre 2021, l'associé unique a décidé de restructurer ses capitaux propres, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 450 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 740 000 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis La Gérance

*AL215032151*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Département de la Côte-d'Or

## COMMUNE D'AUBIGNY EN-PLAINE

**avec extension partielle sur les Communes de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole et forestier, et le programme de travaux connexes**

Les propriétaires fonciers et titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la Commune d'Aubigny-en-Plaine avec extension sur celles de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny, ainsi que le public, sont informés que la Commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites seront matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, au plus tard pour le début de l'enquête.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Dijon a désigné, le 10 novembre 2021,

M. Jean-François DURAND, en qualité de commissaire enquêteur.

Conformément aux dispositions des articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes d'une durée de 33 jours est ouverte du jeudi **6 janvier 2022** à 15 h 00 au lundi **7 février 2022** à 18 h 00 à la mairie d'Aubigny-en-Plaine, siège de l'enquête. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie **(les lundis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00)** ou pendant les **permanences** (indiquées au verso) du commissaire enquêteur et déposer leurs éventuelles observations sur le registre mis à disposition du public. Ces observations sont consultables au siège de l'enquête.

Le dossier sera également accessible sur le site internet suivant comportant un registre dématérialisé : https://www.registre-

dematerialise.fr/2801 ainsi que depuis un poste informatique à la mairie

d'Aubigny-en-Plaine.

Les observations pourront également être adressées par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2801@registre-

dematerialise.fr ou par correspondance postale fermée à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Aubigny-en-Plaine – Enquête aménagement foncier – 26 rue Principale – 21170 Aubigny-en-Plaine.

Le dossier d'enquête publique comprend :

· le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires (n° de compte uniquement pour la version numérique) et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime ;

· un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;

· un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;

· l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la Commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et à la Commune ;

· l'étude d'impact définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse à celui-ci ;

· une copie de la décision de la Commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime.

Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie

d'Aubigny-en-Plaine lors de permanences (en présence du cabinet de géomètre-expert sauf le jeudi 27/01/2021) pour notamment y recevoir les observations aux dates suivantes :

**· jeudi 6 janvier de 15 h 00 à 18 h 00 ;**
**· mercredi 12 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 ;**
**· mardi 18 janvier de 14 h 00 à 17 h 00 ;**
**· jeudi 27 janvier de 9h00 à 12h00 ;**
**· lundi 7 février de 15 h 00 à 18 h00.**

Le présent avis sera affiché en mairie d'Aubigny-en-Plaine, Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-

et-animation-des-territoires/agriculture-

amenagement-rural-et-filiere-4) quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie d'Aubigny-en-Plaine aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site internet (https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-

et-animation-des-territoires/agriculture-

amenagement-rural-et-filiere-4) pendant une durée d'un an.

A la suite de cette enquête, la Commission communale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant et, le cas échéant, aux tiers intéressés.

L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.

Les propriétaires doivent signaler au Conseil Départemental, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les éventuelles contestations judiciaires en cours.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :

- les effets de la publicité légale faite avant le transfert de propriété sont, en ce qui concerne les droits réels autres que les servitudes, privilèges et hypothèques, conservés à l'égard des immeubles attribués si la mention en est faite dans le procès-verbal des opérations avec la désignation de leurs titulaires ;
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois à dater de la clôture des opérations.

Au terme des dispositions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté n° 2017/2 du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 20 janvier 2017 fixant les mesures conservatoires à l'intérieur du périmètre, sont soumis à autorisation du Président du Conseil Départemental, après avis de la Commission communale d'aménagement foncier : « tous les travaux de nature à modifier l'état des lieux ».

En outre, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de ne pas modifier les bornes qui seront implantées pour le début de l'enquête. Si une borne est enlevée ou endommagée, il y a lieu de le signaler au géomètre-expert. Celle-ci ne doit pas être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposerait à des sanctions.

**En raison de la pandémie de covid-19, la consultation du dossier d'enquête à la mairie et les rencontres avec le Commissaire enquêteur se feront dans le respect des mesures sanitaires dont les gestes barrières (distanciation, usage du gel) et le port obligatoire du masque.**

Dijon, le 29 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
L'adjoint au Directeur Agriculture, Environnement,
Partenariat local
Catherine Chevillard

*AL215032034*

## AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE LA COTE D'OR

**Appel à Candidatures du**

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AIGNAY-LE-DUC:** Terres - Urbanisme : RNU - Objectif : maintien du fermier en place

39 ha 07 a 20 ca

- En plaindart: ZN-3(J)-3(K)-3(L) - Le chaignot: ZM-17(J)-17(K)-18 - Sur quincey: ZM-20(J)-20(K)-20(L)

**BEAUNOTTE:** Lande et bois - Urbanisme : RNU - Objectif : maintien du fermier en place

2 ha 16 a 23 ca

- Combe ery: ZH-67 - Es plain: ZE-38[12] - Le quenot: C-586[186] - Les brosses comtans: A-74 - Les grandes charmes: C-458

**QUEMIGNY-SUR-SEINE:** Terre, pré et bois - Urbanisme : RNU - Objectif : maintien du fermier en place

5 ha 11 a 30 ca

- Derriere la forge: ZN-1(J)-1(K) - Girard: ZI-10 - Revinson: A-19

**BRION-SUR-OURCE:** Terres et landes - Urbanisme : RNU -

Objectif : maintien du fermier en place

8 ha 33 a 30 ca

- Au dessus du champ aux che: ZH-102 - Champ aux chevaux: ZT-23(J)-23(K)-60(J)-60(K)

**LAIGNES:** Bois, jardins, terres - Urbanisme : Zone NJ, N et A du PLU - Objectif : restructuration foncière et maintien du fermier sur parcelle exploitée

12 ha 09 a 08 ca

- La fourtille: D-298 YN-8-9-10 - La poche: XE-35 - Le chemin des beines: C-91-92-337[90] - Le closiau: C-133 - Le poirier des quatre bout: D-7-8-11 - Le poirier gateau: C-335[62] - Les bruyeres: C-303-305-306[99]

- Les gros pres: XD-8 - Porte du chene: AB-179-186-187-188

**BLIGNY-LES-BEAUNE:** Location sur une partie de la surface

Bâtiments d'exploitation viticole, avec local à vendangeurs et dépendances - Urbanisme : Zone Ua du PLU de la commune de Bligny les Beaune.

14 a 27 ca

- Grande rue de curtil: D-254 - Hameau de curtil: D-930[256]-931[256][F1]-931[256][F2]-1292[1141]

**ECHENON :**

Location sur une partie de la surface

Ensemble de 5 parcelles en nature de terres agricoles (louées), terrain d'agrément et bois taillis - Urbanisme : RNU

3 ha 18 a 34 ca

- Buisson de l orme: ZD-16 - La corvee notre dame: ZH-7(*)[F1]-7(*)[F2] - Le chaigneau: AE-31 - Rue des oies: AD-154 - Terre jean diot: ZA-73

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/01/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL215032150*

## MODIFICATION DE STATUTS

## SCEA CONTESSE

**au capital de 128 514,51 €**
**siège social**
**21 Rue Masson 21170 FRANXAULT**
**353 577 109 RCS DIJON**

AGE du 12/10/2021 : à effet du 01/07/2021 transfert du siège social au 35 Rue Bossuet 211170 FRANXAULT, nomination de M. Pierre-Etienne CONTESSE (35 Rue Bossuet 21170 FRANXAULT), en qualité de gérant en remplacement de Mme Maryvonne CONTESSE démissionnaire.

Pour avis

*AL215031913*

## EARL MORON

**Société civile au capital de 140.000 €**
**2, route de Pagny**
**21170 CHARREY SUR SAONE**
**519 125 751 RCS DIJON**

L'AGE des associés, réunie le 16/11/2021, a décidé :

- la réduction du capital social de 11.000 €. Le capital est ainsi ramené à la somme de 129.000 € divisé en 1.290 parts sociales de 100 € chacune ;
- d'accepter la démission de ses fonctions de gérante de Mme Marie-Christine MORON ;

Ces modifications prennent effet le 01/12/2021. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

*AL215031973*

## JF VILLEURBIZ

**SAS au capital de 5.000,00 euros**
**Siège social : 11 Clos Roger Vernet**
**21370 VELARS SUR OUCHE**
**RCS DIJON 903 881 407**

Par un procès-verbal de l'associé unique du 01 novembre 2021, l'objet social a été modifié avec ajout de l'activité suivante : achat vente de produits de décoration, objets cadeaux, petits immobiliers et autres articles ménagers, à compter de ce jour. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

*AL215031995*

## M&M

Société civile de moyens au capital de 400 euros Siège social : 11 rue de New Holland 21600 LONGVIC 804 155 695 RCS DIJON AVIS DE PUBLICITÉ Le 2/11/2021, les associées réunies en AGE et AGM ont décidé : - de transférer le siège social du 11 rue de New Holland, 21600 LONGVIC au 36 A rue Simone Veil 21600 LONGVIC à compter du 2/11/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts - de nommer en qualité de cogérante Mme Marion JACROT demeurant 6 rue Pierre Joseph Magnin 21000 DIJON pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

*AL215032000*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

## SCI DE LA FONTAINE

**Société civile immobilière**
**en cours de transformation**
**en société à responsabilité limitée**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social**
**11 rue de la Confrérie**
**21121 FONTAINE-LES-DIJON**
**821 485 505 RCS DIJON**

Suivant délibération en date du 25/11/2021, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 1000 parts sociales de 1 euros chacune. Son objet sera désormais le suivant : l'acquisition de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non au moyen d'un bail commercial ou autre, location de logements meublés saisonniers, touristiques ou annuels avec ou sans prestations de services, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou non à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dirigeants : Avant sa transformation en SARL, la SCI était gérée par Mr Cédric LESCURE et Mme Sophie LESCURE demeurant ensemble 11 rue de la Confrérie 21121 FONTAINE LES DIJON. La société sous sa nouvelle forme restera gérée par Mr Cédric LESCURE et Mme Sophie LESCURE demeurant ensemble 11 rue de la Confrérie 21121 FONTAINE LES DIJON. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

*AL215032025*

## RENOV'MARBRE

**Société à responsabilité limitée**
**transformée en société**
**par actions simplifiée**
**au capital de 3 050 euros**
**Siège social**
**9 Impasse Jean Ingres 21000 DIJON**
**451 363 584 RCS DIJON**

AVIS DE TRANSFORMATION

Le 22/11/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 3 050 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Philippe PRETET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Mr Philippe PRETET, demeurant 9 Impasse Jean Ingres 21000 DIJON.

Pour avis La Gérance

*AL215032026*

## JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

## SAS MYXPRESSION

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 60.000 euros**
**porté à 90.000 euros**
**Siège social : 17 Boulevard de la Défense**
**21000 DIJON**
**823 554 266 RCS DIJON**

Aux termes des décisions unanimes des associés de la société SAS mYXpression en date du 25/11/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 17 Boulevard de la Défense 21000 Dijon au 64 B rue Sully 21000 Dijon à compter du 25/11/2021.Aux termes des mêmes décisions unanimes des associés en date du 25/11/2021, du certificat de dépôt des fonds établi le 25/11/2021 par la banque Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, et du procès-verbal des décisions du Président du 25/11/2021 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 30.000 € par émission de 30.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 60.000 € à 90.000 €.A l'issue de ces décisions, il a été procédé à une refonte totale des statuts de la Société. Les nouveaux articles 4 « Siège social », 6 « Apports » et 7 « Capital social » ont été modifiés en

conséquence.

POUR AVIS Le Président

*AL215032027*

## CHAMBERTIN CONTROLE TECHNIQUE

Transformation d'une société en SAS / SASU

Dénomination : CHAMBERTIN CONTROLE TECHNIQUE.

Forme : SARL.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 98 Bis Route DE BEAUNE, 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

521223826 RCS de Dijon.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/12/2021, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président nommé à compter du 01/01/2022 : Monsieur Bertrand BABOUHOT, demeurant 100 route de Beaune, 21200 GEVREY-CHAMBERTIN.

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés. Toute autre cession est soumise à agrément.

Modification des statuts : l'objet, la dénomination, la durée et le siège de la société n'ont pas été modifiés.

Autre : les fonctions de gérant de M. Bertrand BABOUHOT ont pris fin à compter du 31/12/21.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

*AL215032047*

## AVIS

SCEA DU CHATEAU DE LA BORDE, au capital de 1 000 euros, siège social : Lieudit «La Borde», Hameau de Chaugey, 21170 LOSNE, 480 052 414 RCS DIJON, AGE du 12/10/2021 : changement de dénomination en MARTENNE à effet du 30/06/2021. Pour avis

*AL215032088*

## HILAIRE RENOVATION

**SARL au capital de 23900 €**
**Siège social**
**6 A RUE JEAN BOUHEY**
**21220 Gevrey-Chambertin**
**449 650 753 RCS de Dijon**

L'AGE du 02/09/2021 a décidé de : décidé de modifier l'objet de la société qui devient : Peinture, décoration et vitrerie- Transférer le siège social de la société 12 B AVENUE DE CHAMBOLAND, 21700 Nuits-Saint-Georges en date du 02/09/2021.

Mention au RCS de Dijon

*AL215032102*

## LEGATIS DIJON GENLIS

## LINEA

**SARL au capital de 5.000 €**
**Siège social CHENÔVE (21300)**
**8 bis rue Paul Langevin**
**527 904 528 R.C.S. DIJON**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 01/12/2021
(avec effet du même jour)
OBJET SOCIAL : Ancienne mention : réalisation de prestations d'accompagnement, de suivi social, de conseil en placement, d'orientation professionnelle, de bilan et du conseils. Nouvelle mention : organisme de formation et réalisation de prestations d'accompagnement, de suivi social, de conseil en placement, d'orientation professionnelle, de bilan et de conseil.
Modification corrélative de l'article 2 des statuts.
DÉNOMINATION SOCIALE : Ancienne mention : LINEA - Nouvelle mention : IDEO.
Modification corrélative de l'article 3 des statuts.
Pour avis, C. MATHET. Gérant

*AL215032096*

## EMBOUTEILLAGE SERGE CHEVEAU

**SARL au capital de 40 000 euros**
**Rue des Barrigards**
**21550 LADOIX-SERRIGNY**
**419 474 432 RCS Dijon**

Par AGE du 30/06/2021, il a été voté à l'unanimité la transformation de la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 30/06/2021.
La dénomination de la société, son capital, son siège, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.
A été nommé Président : SAE Serge Cheveau sise Rue des Barrigards 21550 Ladoix-Serrigny, représentée par son PDG Mme Karine Cheveau.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon

*AL215032106*

## DOMINIQUE LAFON

**Société à responsabilité limitée**
**à associé unique**
**Au capital de 290 000,00 €**
**Siège social : 14 Grande Rue**
**21200 BLIGNY LES BEAUNE**
**RCS DIJON 499 468 387**

Avis de transformation

Aux termes d'une assemblée générale

extraordinaire du 29 novembre 2021 à effet au 1er octobre 2021, l'associé unique de la société DOMINIQUE LAFON a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 1er octobre 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Administration : Ancienne mention : Monsieur Dominique LAFON, gérant. Nouvelle mention : Monsieur Dominique LAFON, président. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des trois-quarts des actionnaires présents ou représentés. Mention sera faite au RCS de DIJON.

*AL215032108*

## MODIFICATIONS

Le 25/11/2021, l'AGOE de la société CSS DISTRIBUTION, SARL au capital de 20 000 euros, 4 rue Buffon, 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, 851 438 747 RCS DIJON, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée. La dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 20 000 euros. P3LC, SARL au capital de 1 000 euros, 1 D rue des Cent Journaux, 21110 ROUVRES EN PLAINE est nommée Présidente. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, et a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi et / ou les statuts. Toute transmission de titres onéreux ou gratuit est soumise à la procédure d'agrément dans les conditions prévues dans les statuts.

*AL215032124*

## TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS / SASU

Dénomination : EXOTEC DENTAIRE. Forme : SARL. Capital social : 350.000 euros. Siège social : rue Aristide Berges, 21800 SENNECEY LES DIJON. 488791625 RCS Dijon. Aux termes d'une décision en date du 4 décembre 2021, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Président : Monsieur Eric BLOIS, demeurant 6 rue de la Madgeleine, 21800 crimolois. Accès aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées entre associés ou au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires. Mention sera portée au RCS Dijon.

*AL215032126*

## BURGUNDY VENTURES EUROPE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 4.200.000 euros**
**Siège social : 10 rue Pierre d'Aspelt,**
**L-1142 Luxembourg**
**Grand-Duché de Luxembourg**
**R.C.S. Luxembourg B 184.096**

Aux termes de l'AGE des associés du 30 novembre 2021 : 1/ Le siège social de la Société a été transféré du Grand-Duché de Luxembourg, 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en France au 44 rue de Longvic, 21300 Chenôve, entrainant le changement de nationalité de la société à compter de sa date d'immatriculation au RCS de DIJON («Date d'Effet»), le changement de nationalité et le transfert de siège n'équivalant pas à la dissolution de la personne morale et ne donnant pas lieu, ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une nouvelle entité juridique.2/ La société a été transformée de SARL en société par actions simplifiée de droit français, sans création d'un être moral nouveau, à la Date d'Effet.Les fonctions de gérants exercées par Madame Véronique WAUTHIER, Monsieur Didier SCHÖNBERGER et Monsieur Roland de la BROSSE, prendront fin à la Date d'Effet.Monsieur Roland de la BROSSE, demeurant à DIJON (21000) 6 rue Viollet le Duc, a été désigné en qualité de Président de la société sous sa nouvelle forme, à la Date d'Effet.Le capital social est fixé à 4.200.000 euros.- Objet (résumé) : prise de participations dans d'autres sociétés françaises ou étrangères, ainsi que gestion, contrôle et mise en valeur de ces participations.- Acquisition par tous moyens de valeurs mobilières de toute espèces et les réalisation par voie de vente, cession, échange ou autrement.- Acquisition et mise en valeur de toutes marques ou autres droits de propriété intellectuelle ainsi que tous droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.Durée de la Société : 99 ans.Transmission des actions : Les transmissions entre associés sont libres. Toute autre transmission est soumise à l'agrément préalable des associés.Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

*AL215032148*

## AVIS DE MODIFICATION

**SAS COEUR DE VIN**
**société par actions simplifiée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social : BEAUNE (21200),**
**5 rue Fraysse**
**800 855 611 RCS DIJON**

Suivant délibération de l'AGOE du 25 novembre 2021, il a été décidé :

- de nommer en qualité de directeur général Manoël BOUCHET demeurant à COMBERTAULT (21200), 2 rue de la Bouzaize,

- d'étendre à compter de ce jour, l'objet social de la société à l'activité de marchand de biens.

*AL215032149*

## GAEC DUPUIS

SOCIETE CIVILE SIÈGE SOCIAL : CORCELOTTE – 21540 ST MESMIN 423 181 874 RCS DIJON Par une assemblée générale extraordinaire en date du 22 novembre 2021, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 1er décembre 2021, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes : Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Dénomination sociale : EARL DUPUIS Siège social : Corcelotte – 21540 ST MESMIN Capital social : 250 950 euros Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole Gérant : Monsieur DUPUIS Pascal, demeurant à Corcelotte – 21540 ST MESMIN Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES Pour avis et mention, La Gérance

*AL215032155*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## LAUREST

**Société civile immobilière**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social**
**5 Route Nationale – ZAE La Boulouze**
**21110 FAUVERNEY**
**831 717 640 RCS DIJON**

Aux termes de décisions unanimes constatées dans un acte du 06/12/2021, les associés ont nommé Monsieur Laurent LAPIERRE, demeurant 841 Grande Rue à BROIN (21250), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de la société LAPIERRE (anciennement dénommée SARL LAPIERRE). L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom du premier gérant. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis La Gérance

*AL215032094*

## GAEC DES ORMEAUX

**Société civile**
**Siège social : 21510 MEULSON**
**322 106 451 RCS DIJON**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2021, la collectivité des associés a : autorisé Monsieur André GELOT à démissionner de ses fonctions de gérant au 30/11/2021 nommé Monsieur Aimeric GELOT, demeurant à MEULSON, cogérant du groupement pour une durée illimitée au 01/12/2021 Pour avis, la gérance

*AL215032100*

## SERVICE ETANCHE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 41 Rue de Longvic**
**21300 CHENOVE**
**453 021 537 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 07/12/2021, l'associée unique a nommé M. Emmanuel D'ANCONA, demeurant 19 bis route de Dijon 21110 THOREY EN PLAINE, en qualité de gérant pour une durée non limitée, en remplacement de M. Patrick LHERONDEL, démissionnaire.
Pour avis. La Gérance

*AL215032105*

## GMC

**Société à responsabilité Limitée**
**au capital de 2 000 euros**
**Siège social**
**Route de Saint Philibert**
**21220 Gevrey-Chambertin**
**853.048.379 RCS Dijon**

Aux termes des décisions en date du 2/12/2021, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Christophe VENITUCCI de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
RCS DIJON.

*AL215032113*

## MODIFICATION DE DIRIGEANT

**PROshop SEMUR**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 30 000 euros**
**Siège social :**
**29, avenue du Général Mazilliers**
**21140 SEMUR EN AUXOIS**
**814 509 089 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 18 novembre 2021, l'associée unique a nommé :
- Monsieur Christophe PILOIS, demeurant 24 rue de la Gare 57970 KOENIGSMACKER en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Pierre THUILLIER, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

*AL215032138*

## NON DISSOLUTION

## PIXELS ENSEIGNES

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 2 000 €**
**Siège social**
**Rue du Triage - Zone Industrielle**
**21120 IS SUR TILLE**
**530 718 568 RCS DIJON**

Aux termes d'une délibération en date du 19 octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis - La Gérance

*AL215032114*

## BUIRET SEBASTIEN AUTO

En date du 30/09/2021, l'associé unique de la société BUIRET SEBASTIEN AUTO, SARL au capital de 10000 €, ayant son siège social à THURY, 5, Rue Rieure, RCS DIJON 751 445 321, statuant dans le cadre des dispositions de l'art. L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

*AL215032133*

## AUTO-ÉCOLE DES VIGNES

**SARL au capital de 5000 euros**
**Siège social : 34 rue de Lorraine et**
**1 rue de l'Hôtel de Ville**
**21200 BEAUNE**
**752070391 RCS de Dijon**

L'AGE du 31/07/2021 a décidé conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.Pour avis, la Gérance.

*AL215032152*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

## SCI LAURA

L'AGE du 03/12/21 de la «SCI LAURA», capital:762,25 €, siège: 12 r. au Bouchet ZI DIJON SAINT APOLLINAIRE 21000 DIJON,423600048 RCS DIJON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/12/21 et sa mise en liquidation amiable. Liquidatrice: Florence THOMAS dmt 5 r. des Jardins 21220 MOREY SAINT DENIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Siège de liquidation: 5 r. des Jardins 21220 MOREY SAINT DENIS, adresse de correspondance et de notification des actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au GTC de DIJON, en annexe au RCS.

*AL215032064*

## DIPIA

**SAS au capital de 20000 €**
**Siège social**
**6 Chemin du Port, 21250 Glanon**
**793 972 712 RCS de Dijon**

L'AGO du 29/03/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur,
SELARL MP ASSOCIES, au capital de euros, ayant son siège social 19 Avenue Albert Camus, 21000 Dijon, RCS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon.

*AL215032119*

## PF DÉVELOPPEMENT

**SAS en liquidation**
**au capital de 15 000 euros**
**Siège social et de liquidation**
**20 rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY**
**803 794 429 RCS DIJON**

Aux termes du PV d'AG du 25/10/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Grégory ROCHER, 11 allée Isadora Duncan 75015 PARIS a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Rcs Dijon

*AL215032120*

## PHARMACIE DE LA GARE D'EAU

Clôture de liquidation
Dénomination : PHARMACIE DE LA GARE D'EAU.
Forme : SELARL société en liquidation.
Capital social : 500.000 euros.
Siège de liquidation : 10 rue Delettre, 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE.
499049401 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 1er décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M.Eric MICHAUD dmt 10 rue Delettre - 21170 St Jean de Losne, et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur.

*AL215032122*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : EVOLAQUA. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 30000 euros. Siège social : ZA LA PLUCHARDE, 21110 BRETENIERE. 889735726 RCS de Dijon. Aux termes de l'AGO en date du 9 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Julie VERNOCHET demeurant 23 rue de la Croix d'Argent, 21110 Collonges les Premieres et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Dijon.
Le liquidateu

*AL215032129*

## SCI LE VERGER

Société Civile Immobilière au capital de 762,25 Euros Siège social : Route de Seurre – 21200 BEAUNE 322 344 581 RCS DIJON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2021 a : - pris acte de la fin du mandat de gérant de Monsieur Michel DOUSSOT suite à son décès survenu le 5 août 2019 et a décidé de nommer en remplacement Madame Christine DOUSSOT, demeurant 15 impasse le Fourneau – 21700 CORGOLOIN, pour une durée illimitée. - décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Christine DOUSSOT, demeurant 15 impasse le Fourneau – 21700 CORGOLOIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 15 impasse le Fourneau – 21700 CORGOLOIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

*AL215032134*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE VERGER Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 762,25 Euros Siège social : Route de Seurre – 21200 BEAUNE Siège de liquidation : 15 Impasse le Fourneau – 21700 CORGOLOIN 322 344 581 RCS DIJON L'Assemblée Générale réunie le 22 novembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christine DOUSSOT, demeurant 15 Impasse le Fourneau – 21700 CORGOLOIN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

*AL215032135*

## TOUS TOITS .SARL

**SARL en liquidation**
**au capital de 7 623 euros**
**Siège social : 18 Rue Saint-Exupéry**
**21300 CHENOVE**
**504 815 481 RCS DIJON**

Aux termes de décisions du 25/06/2021, les associés, à l'unanimité, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/06/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de desdites décisions. M. Abdel Hakim BELMIHOUB, demeurant 6 Rue de Vignery - 21160 PERRIGNY LES DIJON, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé chez M. Abdel Hakim BELMIHOUB - 6 Rue de Vignery - 21160 PERRIGNY LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur.

*AL215032137*

## DR JACQUES LORENZO

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 23 200 euros Siège social : 4 rue du Grenier à Sel – 21200 BEAUNE 451 316 897 RCS DIJON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques LORENZO, domiciliée 4 rue du Grenier à Sel - 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Son mandat de gérant prend fin du fait de sa nomination en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

*AL215032139*

## CDR

Société à responsabilité au capital de 5 000 euros Siège social : Route de Villers la Faye – 21700 COMBLANCHIEN 838 891 794 RCS DIJON Aux termes de décisions du 10/12/2021, la société SETP HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 3 461 500 euros dont le siège social est fixé Route de Villers la Faye à COMBLANCHIEN (21700) et qui est immatriculée sous le n°504 793 027 RCS DIJON, a, en sa qualité d'associé unique de la société CDR, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CDR peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.

*AL215032142*

## ROUTE 74

Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : Route de Villers-la-Faye – 21700 COMBLANCHIEN 810 736 074 RCS DIJON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Roch DESWARTE, demeurant 30 Rue des Fatains à SAVIGNY LES BEAUNE (21420), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social Route de Villers-la-Faye à COMBLANCHIEN (21700). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis Le Liquidateu

*AL215032143*

## LES ATELIERS DE PATRICIA

SARL au capital de 1000€, 9, rue des Rétisseys, 21240 TALANT, 808 873 848 RCS Dijon. L'AGE a décidé, le 20/11/2021, la dissolution anticipée de la société, au 20/11/2021, désigné liquidateur Mme HOAREAU Patricia, 8 Pont du Bourg, 39230 LE CHATELEY et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Dijon

*AL215032146*

## AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 novembre 2021 il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : DOMAINE LAURENT LIGNIER
Forme : Société civile d'exploitation agricole
Siège : 13 ROUTE NATIONALE 74 21220 MOREY SAINT DENIS
Objet : activité agricole au sens de l'article L311-1 du CRPM
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 5.000,00 € sous forme d'apport en numéraire
Gérant : M. Laurent LIGNIER demeurant 4 rue du Tribourg 21700 Nuits-St-Georges, a été désigné comme gérant statutairement pour une durée illimitée.
Associés : Mme Joanne MENAGER demeurant 89 Chemin du Cerisier – Hameau St Aigues 69620 BAGNOLS SUR CEZE et Mme Maëlle LIGNIER demeurant 25 rue de Jaugey 21410 BARBIREY Sur OUCHE.
Agrément des cessionnaires de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément des associés.
Début d'activité : 01/01/2022
Immatriculation au RCS de DIJON
Pour avis et mention,
Le gérant

*AL215031900*

## DIAG IMMO DERVILLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGCHAMP du 29 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DIAG IMMO DERVILLE
Siège : 8, rue de la forêt, 21110 LONGCHAMP
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7 500 euros
Objet : Conseils, études, audits, contrôles ; efficacité énergétiques et expertises techniques
dans les métiers du bâtiment, y compris tous diagnostics immobiliers obligatoires ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Christophe DERVILLE, demeurant 8, rue de la forêt, 21110 LONGCHAMP
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

*AL215032049*

## MCG 21

**SCI au capital de 1 000 euros**
**Siège social**
**1 route de Dijon**
**21600 LONGVIC**

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination sociale : MCG 21
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège Social : 1 route de Dijon – 21600 LONGVIC
Objet social : La société a pour objet :
- l'acquisition par voie d'achat, apport, échange, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, ou autrement de tous terrains, de tous immeubles bâtis ou non bâtis à usage professionnel, commercial, industriel et d'habitation ;
- l'édification de toutes constructions ;
- la propriété, l'exploitation, la location pour toutes destinations et tous usages, la gestion du patrimoine immobilier de la société ;
- la souscription, l'acquisition, et la gestion de toutes actions, obligations et parts sociales.
Et généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés.
Capital Social : 1 000 €uros,
Montant des apports en numéraires : 1 000 €uros
Gérance : Ont été désignées gérantes :
- Madame GONZALEZ Jennifer – 22 rue de la Colombière – 21000 DIJON
- Madame MIRET CASAS Maud – 3 rue Georges Forey – 21910 CORCELLES-LES-CITEAUX
Acte constitutif : Acte sous seing privé en date à LONGVIC du 24 novembre 2021
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour insertion,
GONZALEZ Jennifer et MIRET CASAS Maud
Gérantes ayant reçu pouvoir à cet effet

*AL215032051*

## AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SAS MONNOT TIM
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE : 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE
OBJET : Tous travaux d'usinage et de réparation de pièces mécaniques, maintenance industrielle, rénovation de machines industrielles, conception, réalisation de machines spéciales, soudure, mécanosoudure, tôlerie, chaudronnerie, tuyauterie, bureau d'études, robotique, numérique, électromécanique, négoce de pièces mécaniques, de matériel industriel et de composants industriels. Travaux de recherche et développement.
DUREE : 99 ans
PRESIDENT : SAS RAOUL MONNOT, 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE, 300.110.558
DIRECTEUR GENERAL : Julien DUPONT, 6 Allée Charles Vallin 21200 BEAUNE
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins
IMMATRICULATION au RCS de DIJON

*AL215032097*

## AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SAS MONNOT LMT
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE : 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE
OBJET : Tous travaux de conception, réalisation de machines spéciales, bureau d'études, rénovation de machines industrielles, robotique, numérique, électromécanique, usinage et de réparation de pièces mécaniques, maintenance industrielle, soudure, mécanosoudure, négoce de pièces mécaniques, de matériel industriel et de composants industriels. Travaux de recherche et développement.
DUREE : 99 ans
PRESIDENT : SAS RAOUL MONNOT, 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE, 300.110.558
DIRECTEUR GENERAL : Olivier CASIER, 5 Rue du Bois de Charmois 21700 NUITS SAINT GEORGES
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins
IMMATRICULATION au RCS de DIJON

*AL215032098*

## AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SAS MONNOT PROD

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 €

SIEGE : 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE

OBJET : Tous travaux d'usinage et de réparation de pièces mécaniques, conception, réalisation de machines spéciales, soudure, mécanosoudure, négoce de pièces mécaniques, de matériel industriel et de composants industriels. Travaux de recherche et développement.

DUREE : 99 ans

PRESIDENT : SAS RAOUL MONNOT, 54 Rue de Chorey 21200 BEAUNE, 300.110.558

DIRECTEUR GENERAL : Pierre-Antoine MARTIN, 27B Rue de l'Ancienne Mairie 70000 FROTEY LES VESOUL

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins

IMMATRICULATION au RCS de DIJON

*AL215032099*

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 décembre 2021, à QUETIGNY. Dénomination : LA BOQUINE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2 bis rue du Cap Vert, 21800 quetigny. Objet : l'acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession de parts et agrément : Agrément obligatoire sauf entre associés.. Gérant : Monsieur patrice cannet, demeurant 2 bis place bossuet, 21000 DIJON Gérant : Monsieur thomas jerusalem, demeurant 2 bis place bossuet, 21000 Dijon La société sera immatriculée au RCS dijon.

*AL215032103*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/12/21 il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Groupe TeRenove

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 20.000,00 € par contrat d'apport évalué à 20.000 euros, daté du même jour avec entrée en jouissance au 01/12/21, d'un fonds de commerce exploité précédemment par M. Artur TER KIRAKOSIAN, immatriculé au RCS DIJON 823 670 898, exploité au 1, Avenue Aristide BRIAND, 21000 DIJON, et ayant pour activité tous travaux de menuiseries, isolation intérieure, peinture, et serrureries. Cet apport évalué a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré par l'attribution à M. Artur TER KIRAKOSIAN, apporteur, de 2.000 actions de 10 euros chacune de nominal.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège social de la société Groupe TeRenove. Les déclarations de créances sont à effectuer auprès du GTC de DIJON.

SIEGE : 1, Avenue Aristide BRIAND, 21000 DIJON

OBJET : Isolation thermique intérieure-extérieure, Acquisition et installation de pompe à chaleur ; Plaquiste ; Menuiseries intérieure et extérieure ; VMC et ventilation ; Serrurerie ; Revêtement de sol, carrelage.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toutes cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : nommé sans limitation de durée : M. Artur TER KIRAKOSIAN, demeurant 1, Avenue Aristide BRIAND, 21000 DIJON,

IMMATRICULATION : RCS de DIJON.

Pour avis,

*AL215032104*

## S.C.I. KRYSPOL

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 100 Euros**
**Siège Social : 6, Rue des Artisans.**
**QUETIGNY (21800)**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Octobre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

· Forme Sociale : Société Civile Immobilière,

· Dénomination sociale : « S.C.I. KRYSPOL »,

· Apports : 100 Euros en numéraire,

· Capital social : 100 Euros,

· Siège social : 6, Rue des Artisans. QUETIGNY (21800),

· Objet : Acquisition, Construction, Propriété, Gestion, Administration et Exploitation par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers et, notamment un bien immobilier à BELLENEUVE (21310). 14, Rue Motte d'Ahuy,

· Gérant : Monsieur Christopher DALL'ARA et Monsieur Paul DALL'ARA, demeurant ensemble à QUETIGNY (21800). 6, Rue des Artisans,

· Durée : 99 ans,

· Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés + La cession de parts sociales à des tiers non associés ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire,

· Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

POUR AVIS,

LA GERANCE.

*AL215032107*

## RDMB 21

**Société civile immobilière**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social**
**48, route de Dijon 21310 BEIRE LE CHATEL**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEIRE LE CHATEL du 07.12.2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : RDMB 21

Siège social : 48, route de Dijon, 21310 BEIRE LE CHATEL

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Maryline BORNOT, demeurant 48, route de Dijon 21310 BEIRE LE CHATEL

Monsieur Rémy DZIADEK, demeurant 48, route de Dijon 21310 BEIRE LE CHATEL

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis. La Gérance

*AL215032109*

## ESCOFFIER SOCIETY

D'un acte ssp en date du 8 décembre 2021, il résulte que la société dont la dénomination est ESCOFFIER SOCIETY, a été constituée sous la forme de SAS, pour une durée de 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON, sauf dissolution anticipée ou prorogation, avec siège à BEAUNE (21200) 490 B Ancienne Route de Bouze, et a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, agricoles ou vitivinicoles ; la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues ; l'accomplissement de toutes prestations de direction et/ou de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance et ce, en tous domaines ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Le capital est fixé à 3 000 €. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de la collectivité des associés. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les décisions n'emportant pas modification des statuts et au nu-propriétaire dans les autres cas, sous réserve de l'application de toutes conventions différentes entre les intéressés pour l'exercice du droit de vote. Certaines cessions ou transmissions d'actions sont soumises à agrément préalable par la collectivité des associés. Aux termes du même acte, Monsieur Romain ESCOFFIER, demeurant 490 B Ancienne Route de Bouze – 21200 BEAUNE, a été nommé Président.

*AL215032112*

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 décembre 2021 Dénomination : EURL BECOME YOU. Forme : EURL. Siège social : 19 rue de Verdun, 21600 Longvic. Objet : Maquilleuse professionnelle, coach en image, relooking, organisation d'évènements.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Gérant : Madame Amélie MARTHOUD, demeurant 19 rue de Verdun, 21600 Longvic La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis.

*AL215032115*

## SCEA SANS SOUCIS

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/12/2021 il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SANS SOUCIS

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Capital : 200 € en numéraire.

Siège : Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE

Objet : Toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Madame CHARLUT Sylvie épouse MONOT demeurant Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément des associés quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention,

*AL215032116*

**SARL THOMAS TISSANDIER**
**4 rue du Rompot**
**21121 FONTAINE-LES-DIJON**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date du 08/12/2021, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VETALLOBROGES

Siège social : 50 Boulevard des Allobroges 21121 FONTAINE-LES-DIJON

Durée : 99 années

Objet social : acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial ou professionnel ; propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous ces immeubles ainsi que leur vente occasionnelle, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet social

Capital social : 1.500€ dont apports en numéraires 1.500 €

Gérants : Madame Géraldine BUTTOUD-XILLO, demeurant au 17 rue Jean Laillet 21121 DAIX, Madame Roxanne BETREMIEUX, demeurant au 9 rue Basse 21250 BONNENCONTRE et Monsieur Sylvain BUTTOUD, demeurant au 17 rue Jean Laillet 21121 DAIX.

Clause d'agrément de nouveaux associés tiers : majorité des 3/4 des parts du capital social

Immatriculation : RCS DIJON

*AL215032125*

## LES VIGNES D'OR

Suivant assp en date à BEAUNE du 30 novembre 2021, il a été établi les statuts d'une SCI dénommée LES VIGNES D'OR dont le siège est à BEAUNE (21200) Résidence Les Primevères – 17, Route de Gigny, ayant pour objet l'acquisition par voie d'apport en nature, de cession ou autrement, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, notamment à usage de résidence d'accueil de personnes âgées non médicalisée ou à vocation d'hébergement social sur la région Bourgogne Franche Comté, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis, ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Le capital social est fixé à 3 000 €. La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Il existe une clause d'agrément préalable par les associés pour certaines cessions ou transmissions de parts sociales Aux termes du même acte, Monsieur Bernard GUYOT, domicilié 10, Route de Dijon à LADOIX-SERRIGNY (21550), a été nommé gérant.

*AL215032127*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 14 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : TD INVEST

Siège social : 1 B Impasse du Verger, 21200 BEAUNE

Objet social : gestion, acquisition, vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs ; animation effective de ses filiales ; participation à la politique du groupe et de ses filiales ; délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ; prestation de conseil ; achat, vente, propriété, administration et gestion de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 230 001 euros, constitué à concurrence de 1,00 euro au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 230 000,00 euros au moyen de l'apport de la pleine propriété de cent parts sociales de la société TD CONFORT, lesdits biens étant évalués à la somme de 55 000 euros et de la pleine propriété de cinq cent actions de la société AZUR HABITAT, lesdits biens étant évalués à 175 000 euros.

Gérance : Thibault DENETRE demeurant 1 B Impasse du Verger, 21200 BEAUNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance

*AL215032128*

## AVIS DE CONSTITUTION

p>Suivant un acte ssp en date du 09/12/2021, il a été constitué une SAS

**Dénomination :**
**MICRO PHONE SERVICE**

**Sigle** : M.P.S

**Siège social** : 50 Rue Berbisey 21000 DIJON

**Capital** : 1000 euros Divisé en 100 actions de 10 euros €

**Activités principales** : la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'achat, vente, installation, maintenance et réparation de matériels informatiques et activité multimédia, achat, vente, installation, maintenance et réparation de télécommunication notamment téléphonie mobile, achat, vente d'accessoires liés aux matériels informatiques et à la téléphonie mobile.

**Durée** : 6 ans

**Président** : M. KHARBACH Mohamed 32 Rue Parmentier 21000 DIJON

**Cession d'actions** : Libre

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

**Conditions d'admission aux assemblées** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Immatriculation au RCS de DIJON

*AL215032130*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 7 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LAGUI EXPRESSE

Siège social : 12B Rue Gaston Roupnel – 21200 BEAUNE

Objet social : tous travaux de nettoyage courant des bâtiments, intérieur et extérieur, entretien de tous locaux commerciaux, industriels et d'habitation,; et plus généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2.000 euros constitué uniquement par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Malick CAMARA demeurant 12B Rue Gaston Roupnel – 21200 BEAUNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance.

*AL215032131*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 08/12/2021 , il a été constitué une société civile dénommée :

**CANTARELLUS**

**Siège social :** Hameau de Concoeur 4 rue du Ruisseau 21700 NUITS-SAINT-GEORGES **Capital :** 500 € **Objet social :** Prise de participation dans toutes entreprises **Gérance :** M DARBON Cédric demeurant 4 rue du Ruisseau 21700 NUITS-SAINT-GEORGES ; Mme DARBON Agathe demeurant 4 rue du Ruisseau 21700 NUITS-SAINT-GEORGES **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

*AL215032144*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10/12/2021 à CHENOVE, il a été constitué la société suivante : Forme : SASU. Dénomination : ALLM. Siège : 1 rue Gay Lussac, 21300 CHENOVE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 1 000 euros. Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance juridique, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la prise de participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, qu'elles soient à vocations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ; la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Loïc MAREK, demeurant 24 rue de Ormeaux, 21220 FIXIN. POUR AVIS. Le Président.

*AL215032153*

# NIÈVRE

## ➜ SUCCESSION

**SCP GUYARD & BLOIN**
**Notaires à Châtillon-en-Bazois**
**(Nièvre)**
**3, rue Saint Goar**
**Bureaux annexes**
**à La Machine-Saint Saulge**
**et Moulins-Engilbert**

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 21 juin 2012, Mme Suzanne Emilienne FITY, Retraitée, demeurant à BONA (58330) 26 route de la Machine, née à SAINT-BENIN-DES-BOIS (58330), le 31 janvier 1937, veuve de M. René Claude BILLEBAULT, décédée à NEVERS (58000), le 12 juillet 2021, a consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Denis BLOIN, Notaire Associé à

CHATILLON-EN-BAZOIS (58110) 3 rue Saint Goar, B. P. 14, le 29 octobre 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Denis BLOIN, Notaire à Châtillon-en-Bazois, référence CRPCEN : 58026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL585032042*

## ➜ CESSION DE PARTS

## SCI DOMAINE DE CHALIGNY

**SCI au capital de 1.524 €**
**Siège : DOMAINE DE CHALIGNY**
**SAINT HILAIRE EN M**
**58120 ST HILAIRE EN MORVAN**
**402822118 RCS de NEVERS**

Par décision de l'AGE du 17/06/2021

M. EYBALIN Xavier michel chaligny 58120 ST HILAIRE EN MORVAN a cédé 30 parts sociales de la société SCI DOMAINE DE CHALIGNY à M. EYBALIN Zacharie le bourg 58110 ST PEREUSE et ce à compter du 12/10/2021.

Mention au RCS de NEVERS

*AL585032136*

## SCI DOMAINE DE CHALIGNY

**SCI au capital de 1.524 €**
**Siège : DOMAINE DE CHALIGNY**
**SAINT HILAIRE EN M**
**58120 ST HILAIRE EN MORVAN**
**402822118 RCS de NEVERS**

Par décision de l'AGE du 17/06/2021

M. EYBALIN Xavier michel chaligny 58120 ST HILAIRE EN MORVAN a cédé 30 parts sociales de la société SCI DOMAINE DE CHALIGNY à M. EYBALIN Charles-elie le bourg 58110 ST PEREUSE et ce à compter du 12/10/2021.

Mention au RCS de NEVERS

*AL585032137*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## AMP

**SAS au capital de 1000 €**
**Siège social : 2 Rue de Lamartine**
**58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE**
**RCS NEVERS 834355273**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2021 , il a été décidé de transférer le siège social au 52 Rue de Courcelles 75008 PARIS à compter du 10/12/2021 . Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de PARIS.

*AL585032056*

## AGREGATS DU CENTRE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 650 000 euros**
**Siège social : 60 rue Voltaire**
**Z.I des Chamonds**
**58640 VARENNES VAUZELLES**
**350 556 460 RCS NEVERS**

Le 06/12/2021, l'associée unique de cette société ayant pour présidente la Société AGREGATS DU CENTRE GROUPE SAS ayant son siège social 18 rue Vauban 58000 NEVERS immatriculée au RCS NEVERS 531 010 569 a décidé de transférer le siège social au 34 route de la Guerche 18320 COURS-LES-BARRES.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BOURGES.

Pour avis.

*AL585032059*

## AGREGATS DU CENTRE GROUPE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 6 763 300 euros**
**Siège social : 60 rue Voltaire**
**ZI des Chamonds**
**58640 VARENNES VAUZELLES**
**531 010 569 RCS NEVERS**

Par décision de l'associé unique en date du 06/12/2021, le siège social a été transféré au 18 rue Vauban 58000 NEVERS, à compter de cette même date.

Pour avis.

*AL585032060*

## AGREGATS DU CENTRE RECYCLING

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 30 000 euros**
**Siège social : 60 rue Voltaire**
**ZI des Chamonds**
**58640 VARENNES VAUZELLES**
**507 626 034 RCS NEVERS**

Le 06/12/2021, l'AGE de cette société ayant pour gérant Mr Gilles MORINI demeurant 18 rue Vauban 58000 NEVERS a décidé de transférer le siège social au 34 route de la Guerche 18320 COURS-LES-BARRES.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BOURGES.
Pour avis.

*AL585032061*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## MODIFICATION DE CAPITAL

**GAEC DES PERRIERES**
**Les Perrières - 58330 CRUX LA VILLE**
**Au capital social de 173 730,90 euros**
**RCS NEVERS - N° 323 945 675**

Par procès-verbal d'AGE en date du 1er décembre 2021, le capital social a été fixé à 235 655,69 euros. Mention sera faite au RCS NEVERS. Pour avis. La gérance

*AL585032143*

## SCM DU VAL DU SAUZAY

**Société Civile de Moyens**
**au capital de 50 € porté à 60 €**
**Siège social : 7, rue Nicolas Colbert**
**58210 VARZY**
**840 805 527 RCS NEVERS**

Il résulte d'un acte ssp du 03/05/2021 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :

- Capital social :

Ancienne mention : 50 €

Nouvelle mention : 60 €

*AL585032144*

## ➜ APPORTS

**COGEP AVOCATS**
**Route d'Orléans - BP 89**
**18230 ST DOULCHARD**

## APPORT PARTIEL D'ACTIF

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX,

SARL, au capital de 50 000 €

Siège social : Les Quatres Roues 18300 SURY EN VAUX, RCS BOURGES 824 180 830

ET LUDOVIC THAUSE TOURISME, SARL, au capital de 25 000 € porté à 49 900 €, Siège social : 12 rue Gay Lussac, ZA du Champ de Male 58640 VARENNES-VAUZELLES, RCS NEVERS 530 024 611

Suivant acte SSP en date du 30/06/2021, la société AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX et la société LUDOVIC THAUSE TOURISME ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX a fait apport à la société LUDOVIC THAUSE TOURISME de sa branche complète et autonome d'activité de transport public routier de personnes au moyen de véhicules de plus de 9 places, évaluée à 887 791 euros, moyennant la prise en charge par la société LUDOVIC THAUSE TOURISME, sans solidarité avec la société AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX, du passif correspondant, évalué à 765 283 €. L'actif net apporté s'élève donc à 122 508 €.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société LUDOVIC THAUSE TOURISME a augmenté son capital de 24 900 € pour le porter à 49 900 € par l'émission de 249 parts nouvelles de 100 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 01/07/2021 et attribuées à la société AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX. La différence entre la valeur de l'actif net apporté (122 508 €) et la valeur nominale des titres rémunérant cet apport (24 900 €), soit 97 608 €, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société LUDOVIC THAUSE TOURISME. Des termes du PV de l'AGE des associés de la société AMBULANCES VSL TAXIS MILLERIOUX et du PV des décisions de l'associé unique de la société LUDOVIC THAUSE TOURISME en date du 29/10/2021, Il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 29/10/2021 et que la société LUDO-

AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE LA NIÈVRE

**Appel à Candidatures**

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange , substitution ou location tout ou partie des biens suivants :

**Biens à vendre :**

**Cmne de GLUX-EN-GLENNE:** ZONE RNU

Avec bâtiments d'exploitation

11 ha 36 a 64 ca

- Champ bon: B-111 - Champ du pre: B-107(*) - Champs derniers: A-650 - La picherotte: B-140 - Le haut de meliere: B-156-157-159 - Le pouaze: A-513-514(*) - Le pre du pretre: B-876[135](*) - Les grands champs: A-624(*)-724[638] B-112-113-118-119 123-125-849[128] - Les vosseurs: A-559 - Villechaise: AC-18[665](*)-82[879]-111[6]-112[7]-120[105]-122[106]

**Et, par extension, Cmne de SAINT-PRIX (71) :** ZONE RNU

3 ha 39 a 00 ca

- Bois jacob: G-218 - Les jatet: F-153-155-157 - Meliere: F-118-119-121-122

**Cmne de GLUX-EN-GLENNE:** ZONE RNU

62 a 23 ca

- Les grands champs: A-625(*)[P1]-628(*)[P1]

**Biens à louer par intermédiation locative :**

**Cmne de GLUX-EN-GLENNE:** ZONE RNU

14 ha 20 a 14 ca

- 'Champ amon': AC- 80[90] - 'Champ du pre': B- 106(*) - 'Champvie': A- 592(*) - 'La branche': A- 721[354](*) - 'La comme': A- 546(*) - 'La prairie': B- 132(*)- 133(*) - 'Le grand pre': B- 131 - 'Le pre bonnot': A- 353(*) - 'Le pre du pretre': B- 134-877[135](*) - 'Les bouillery': A- 498 - 'Les grands champs': A- 615(*)- 621(*)- 622(*)-633- 635- 637- 723[638] B- 114- 116- 124-126 - 'Villechaise': AC- 3[712]- 68[78]-70[79]- 81[878]

**Et, par extension, Cmne de SAINT-PRIX (71) :** ZONE RNU

5 ha 71 a 41 ca

- 'La prairie': F- 164- 165- 166 - 'Le champ du pretre': F- 163 - 'Les jatet': F- 147- 149-150- 160 - 'Les six boisselees': G- 170 - 'Pre charme': F- 167- 168 - 'Pre gauthey': F- 178

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 03/01/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL585032152*

VIC THAUSE TOURISME a la jouissance des biens apportés depuis la date du 01/07/2021. En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence, mention sera faite au RCS de NEVERS.

Aux termes du même PV des décisions de l'associé unique de la société LUDOVIC THAUSE TOURISME, sus désignée, en date du 29/10/2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant, sans limitation de durée, Monsieur Hervé MILLERIOUX, demeurant à SAVIGNY-EN-SANCERRE (18240), 6 rue du Bois Valin à compter du 29/10/2021, mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis

*AL585032047*

CONVOCATION

**Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course « S.C.A.E.C.C. » Siège Social : Haras de Cercy 2 rue des Haras 58340 CERCY LA TOUR RCS NEVERS 750 843 799 Agrément HCCA N°12032**

## AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Les associés de la SCAECC sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le samedi 08 janvier 2022, à 09h00, au Haras de Cercy, 2 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour.

Les actionnaires pourront participer soit en présentiel, soit par visioconférence, soit en donnant procuration à un autre actionnaire dans les conditions statutaires.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Présentation des résultats financiers de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées conclues entre les administrateurs, certains associés de la Coopérative et décision à cet égard ;
- Pouvoirs au Conseil d'Administration (investissements et emprunts) ;
- Budget pour la formation des Administrateurs à la Gouvernance des Coopératives ;
- Absence d'indemnité compensatrice des administrateurs ;
- Renouvellement du quart des Administrateurs du collège des coopérateurs dont le mandat arrive à échéance : Messieurs Thierry Adenot, Michel Blond, Louis Couteaudier, Thierry Cyprès, et Antoine-Audoin Maggiar ;
- Constatation de la variation du capital social à la clôture de l'exercice ;
- Présentation du règlement intérieur modifié ;
- Questions diverses.

Ils ont en outre la faculté de prendre communication, au siège social, des comptes annuels ainsi que du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice clos le 31 juillet 2021, des rapports du Commissaire aux Comptes, et du texte des résolutions qui vous seront proposées.

Le Conseil d'Administration.

*AL585032062*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Préfet du Cher**

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations nucléaires de base

OBJET :Demande de modification des installations du CNPE de Belleville-sur-Loire et des prescriptions relatives aux prélèvements et aux rejets du site

DEMANDEUR : SA ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS :commune de Belleville-sur-Loire

DURÉE DE L'ENQUÊTE :47 jours, du lundi 13 décembre 2021 à partir de 9h00 au vendredi 28 janvier 2022 jusqu'à 17h30

LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE comprenant notamment l'étude d'impact associée à la demande de modifications, son résumé non technique, la décision prise après examen au cas par cas par l'Autorité de sûreté nucléaire ainsi que le formulaire de demande du maître d'ouvrage associé, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale est déposé dans les mairies de Belleville-sur-Loire (18), Sury-près-Léré (18), Beaulieu-sur-Loire (45) et Neuvy-sur-Loire (58) où le public pourra, pendant cette période, en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies pendant la durée de l'enquête et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet par les maires des communes précitées et paraphés par les commissaires enquêteurs ainsi qu'à l'adresse électronique suivante :pref-ep-cnpe-bellevillesurloire@cher.gouv.fr

Le dossier d'enquête publique et les observations du public transmises par voie électronique pourront être consultés sur le site internet des services de l'État dans le Cher (www.cher.gouv.fr). Un poste informatique sera mis à la disposition du public dans la mairie de Belleville-sur-Loire (18), pour consultation du dossier et des observations reçues par voie électronique.

Conformément aux dispositions de l'article R. 593-57 du code de l'environnement, il est précisé que la mise à jour du rapport de sûreté dans le cadre de la demande ne fait pas partie du dossier d'enquête publique. Celui-ci peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête et pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public dans les préfectures du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne.

Les informations relatives au projet considéré pourront être obtenues auprès du responsable du projet :

EDF - CNPE de Belleville-sur-Loire

BP11

18 240 Léré

02 48 54 50 50

belleville-communication@edf.fr

Le dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique a été réalisé par :

EDF - DIPDE

Division de l'Ingénierie du Parc et de l'Environnement

Service Environnement

8 cours André Philip

69 100 VILLEURBANNE

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Cher - secrétariat général - service de la coordination des politiques publiques - section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement - place Marcel Plaisant - CS 60 022 - 18 020 Bourges CEDEX - dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit a été désignée par le tribunal administratif d'Orléans:

* Président : M. Michel BADAIRE, technicien SICAP en retraite

* Membres titulaires :

- M. Eugène BONNAL, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite,
- M. Robert VASSET, inspecteur contrôleur de la MSA en retraite,
- M. Christian BRYGIER, gendarme en retraite,
- M. Gérard GUILLAUMIN, directeur du travail et de l'emploi en retraite

En cas d'empêchement de M. Michel BADAIRE, la présidence de la commission sera assurée par M. Eugène BONNAL, premier membre titulaire de la commission.

La commission d'enquête composée au minimum de 2 commissaires-enquêteurs se tiendra à la disposition du public :

* en mairie de Belleville-sur-Loire :

-le lundi 13 décembre 2021 de 9h00 à 12h00

-le vendredi 28 janvier 2022 de 14h30 à 17h30

* en mairie de Sury-près-Léré :

-le mardi 21 décembre 2021 de 9h00 à 12h00

-le vendredi 21 janvier 2022 de 9h00 à 12h00

* en mairie de Beaulieu-sur-Loire :

-le mercredi 5 janvier 2022 de 14h00 à 17h00

-le samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00

* en mairie de Neuvy-sur-Loire :

-le jeudi 13 janvier 2022 de 14h00 à 17h00

-le mardi 25 janvier 2022 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Belleville-sur-Loire, à la préfecture du Cher - secrétariat général - service de coordination des politiques publiques - section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement. Ils seront également consultables pendant cette période sur le site internet des services de l'État dans le Cher. À l'issue de la procédure réglementaire,l'Autorité de Sûreté Nucléaire prendra une décision de refus ou d'autorisation assortie de prescriptions.

*AL585031954*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELARL JOUMIER-ROUSTIC Office Notarial de Me Audrey ROUSTIC Notaire à Guérigny (Nièvre) 1, rue Plouzeau**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Audrey ROUSTIC Notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau, le 8 décembre 2021, M. Philippe André COLLET et Madame Danielle Marinette TRICARD, son épouse, demeurant ensemble à PARIGNY LES VAUX (58320), 381 Route du Cimetière. Nés savoir, Monsieur à SAINT-MANDE (94160), le 28 octobre 1952, Madame à NEVERS (58000), le 22 février 1954. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINCAIZE MEAUCE (58470), le 1er juin 1974 ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant.

Les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande

d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Audrey ROUSTIC, Notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion.

Me Audrey ROUSTIC, Notaire.

*AL585032057*

MODIFICATION DE STATUTS

## INNOTECHS

**SASU au Capital: 1€. 94 RTE NATIONALE 58300 ST-LEGER-DES-VIGNES RCS: 843429952 de NEVERS**

Le 15/11/2021, L'associé unique décide du transfert du siège social au 1 av du Vercors, 26600 PONT DE L'ISERE; la fin des fonctions de Pres. de CHOQUET Florent et la nomination au poste de Pres. de HU Rong- 2b Rue Robert Bertrand, 26100 Romans-sur-Isère; Modification au RCS de ROMANS

*AL585031839*

## SAS HIVE GAMES

**SAS au capital de 7700 € Siège social 44 avenue du 85ème de ligne 58200 Cosne Cours Sur Loire RCS 822 589 966 NEVERS**

Par décision en date du 24/11/2021, L'AGE a décidé :

- De transférer le siège social au 49, rue du Colonel Rabier 58200 Cosne Cours Sur Loire et ce à compter du 1er décembre 2021.
- De nommer Monsieur Rémy LEMOYNE demeurant 126 Bis rue Emile Combes 58200 Cosne cours sur Loire Président à compter du 1er décembre 2021.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

*AL585032039*

## SOCIETE COMMERCIALE ET FINANCIERE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES SOCOFIG

**Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 274 561€ Siège Social Allée Louis Blériot, 58500 CLAMECY 378 800 726 RCS NEVERS**

Aux termes de l'extrait du PV des décisions de l'actionnaire unique du 30 juin 2021, l'associé unique a pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire : LVA AUDIT, et de celle du commissaire aux comptes suppléant : AUDIT MAISONNEUVE.

Mention au RCS de Nevers

*AL585032048*

ANNONCES LÉGALES 03 80 78 90 42

## COSNE SUD DEPANNAGE SARL

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000,00 Euros Siège social: RN 7 - L'Escargotière 58200 COSNE COURS SUR LOIRE R.C.S. : NEVERS 437 694 383**

Aux termes d'une délibération en date du 03/12/2021, la collectivité des associés a décidé de : modifier la dénomination sociale qui devient « COSNE SUD DEPANNAGE « et a modifié corrélativement l'article 3 des statuts. transformer la Société en SASU à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.L'objet social de la Société, sa durée, son siège social et les dates de son exercice social demeurent inchangés.Le capital reste fixé à 8.000,00 €.

FORME : la Société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de SAS. / ADMINISTRATION ET DIRECTION : Avant sa transformation en SAS, la Société était gérée par Mme Teresa PERU née CAPELA demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) – RN 7 – L'Escargotière.Sous sa nouvelle forme, la Société est administrée par Mme Teresa PERU née CAPELA demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) – RN 7 – L'Escargotière. / ADMISSION AUX ASSEMBLEES / DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter quel que soit le nombre de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions. / TRANSMISSION DES ACTIONS : En cas d'associé unique, la cession des actions est libre. En cas de pluralité d'associés, toute cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

*AL585032053*

## EARL BAUDOT RAYMOND

**Société civile au capital de 230 025 € Siège social : Villecourt 58300 DECIZE Immatriculée au RCS NEVERS 351 463 211**

Suivant AGE en date du 25/11/2021, il a été approuvé : - Gérance : Démission de Madame Sophie RAYMOND. - Nouvelle dénomination : EARL BAUDOT. - Capital social réduit à :115 020 €. - Transfert siège social : 360 chemin de forges 71220 LE ROUSSET-MARIZY. Immatriculation au RCS de MACON. Pour avis. La gérance.

*AL585032054*

## GAUTHERON - TRICOT

**Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros Siège social : MONTAMBERT 58250 FOURS 432 756 708 RCS NEVERS**

Décisions : AGE du 25/10/2021

**Ancienne Mention :**

Dénomination : GAUTHERON TRICOT

**Nouvelles Mentions :**

Dénomination : SARL DE LA CROIX SEGUIN

Gérance : désignation d'un cogérant : Monsieur Antoine TRICOT, demeurant Domaine Denis - MONTAMBERT - 58250 FOURS

Pour avis.

*AL585032145*

FIDUCIAL SOFIRAL

**12 RUE LAMARTINE BP 10077 NEVERS CEDEX 58028**

## EDDY MARNIER

**Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros 1 Impasse des Vergers La Chaume 58320 GERMIGNY-SUR-LOIRE 828 651 539 RCS NEVERS**

Décision du 02/11/2021: L'associé unique a décidé

1) une augmentation du capital social de48000 €par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 2 000 € ; Nouvelle mention :Capital social : 50 000 €

2) Transfert du siège social à SERMOISE SUR LOIRE (58000), 94 Route de Lyon à compter du 01/11/2021 et modification en conséquence de l'article 4 des statuts

Pour avis La Gérance

*AL585032147*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## EARL DES LOGES PERRAUDIN

**Les Loges- 58250 REMILLY RCS NEVERS - 801 495 391**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant décision collective des associés en date du 15 Octobre 2021, il résulte que Madame Françoise PERRAUDIN, demeurant à LANTY (58250) Le Charnay, a démissionné de ses fonctions de Gérant à compter du 16 octobre 2021.

Monsieur Fabien PERRAUDIN, demeurant à REMILLY (58250) Les Loges, est maintenu dans ses fonctions de Gérant.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis.

*AL585032046*

**Société d'Avocats MARTIN - LECLERC 14 rue Georges Dufaud 58000 NEVERS**

## SCI D'IVRY

**Société Civile Immobilière Au capital de 1.524,49 euros Siège social : 17 Forgeneuve 58660 COULANGES LES NEVERS 330 575 903 RCS NEVERS**

Aux termes d'un acte SSP du 31 octobre 2021, les associés ont pris acte de la fin du mandat de M. Bernard ANDRIEUX cogérant décédé.

Pour avis, La Gérance

*AL585032055*

## SCI DOMAINE DU CHÊNE

**SCI au capital de 12 190.00€ € Siège so-cial : La Cave 58270 BEAUMONT-SARDOLLES RCS NEVERS 514421536**

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 04/12/2021, il a été décidéde nommer Mme SCHEURER-ENZ Ruth demeu-rant 14, rue des Truches 88120 ROCHESSONen qualité de Gérant en remplacement deMme TRIPOD Danielle , à compter du01/01/2022 . Modification au RCS de NE-VERS.

*AL585032138*

POURSUITE D'ACTIVITÉ

## SOCIETE COMMERCIALE ET FINANCIERE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES SOCOFIG

**Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 274 561€ Siège Social Allée Louis Blériot, 58500 CLAMECY 378 800 726 RCS NEVERS**

Aux termes de l'extrait du PV des décisions de l'actionnaire unique du 30 juin 2021, l'associé unique statuant en application de l'article L225-248 du Code de commerce, a décidé la poursuite de l'activité malgré la perte de moitié des capitaux propres et a rappelé qu'aucune décision de dissolution anticipée n'a été prise dans les quatre mois.

Mention au RCS de Nevers

*AL585032049*

NON DISSOLUTION

## AFFIRMATION VIDÉO

SARL au capital de 7.622,45€. Siège social : 22 rue Nicolas Cornette 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN. RCS 345 019 459 NEVERS. L'AGE du 12/07/2021 statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Mention au RCS de NEVERS.

*AL585032141*

## VINCENT BERNIGAUD TRAITEUR

**SARL au capital de 100.000 € Siège social : 176 AVENUE DE VERDUN, 58300 Champvert 750 708 745 RCS de Nevers**

En date du 30/11/2021, l'AGE a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.Modification au RCS de Nevers

*AL585032149*

## SARL SALLIEGE

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 125 000 € Siège social : 21, Boulevard de la République 58000 NEVERS 509 663 423 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 29/10/2021, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

*AL585032150*

DISSOLUTION LIQUIDATION

**Société d'Avocats MARTIN - LECLERC 14 rue Georges Dufaud 58000 NEVERS**

## ACD IMMOBILIER

**Société Civile en liquidation au capital de 1.200 euros Siège social : 276, Chemin du Vernay 58180 MARZY 482 119 856 RCS NEVERS**

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2021 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société.

Monsieur Denis MARILLER, dt 3, chemin de la Sarre – 58400 CHAULGNES, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur où la correspondance et les actes relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur.

*AL585032040*

## EARL DES GODARDS

Avis de dissolution

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DES GODARDS EARL au capital de 155 000,00 euros. Siège social : 4 Route des Thus - 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. 422 719 617 RCS NEVERS. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021, la dissolution de la société a été décidée, il a été mis fin aux fonctions du gérant, et Mme Mireille PAUTRAT épouse CAVOY, demeurant à SAINT-AMAND-EN-PUISAYE (Nièvre), 4 Route des Thus, a été nommée aux fonctions de liquidateur. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 4 Route des Thus - 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS (Nièvre). Pour avis, le liquidateur.

*AL585032043*

## EARL CHAMOUX

**Le Port – 58300 Champvert Au capital de 171 581,37 € R.C.S. Nevers – 340 050 913**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 1er novembre 2021, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 décembre 2020, déchargé Monsieur CHAMOUX Dominique de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

*AL585032050*

## SARL DUPRILOT

**SARL au capital de 7.622 € Siège : 76 RUE DE NIEVRE 58000 NEVERS 311274492 RCS de NEVERS**

Par décision de l'AGO du 04/10/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. DUPRILOT Marc Paul 7 route des Amognes 58130 ST MARTIN D HEUILLE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 04/10/2021. Radiation au RCS de NEVERS.

*AL585032052*

## SAS CHABIN

**Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 € Siège social : 50, Faubourg de la Baratte 58000 NEVERS 849 862 065 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 02/12/2021, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable.

M. Jean-Marc CHABIN dt à NEVERS (58) - 50, Faubourg de la Baratte a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur.

*AL585032058*

## EN CAS 2 FAIM

**Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 10 000 € Siège social : 6, Esplanade Walter Benjamin Espace Colbert 58000 NEVERS 811 452 879 RCS NEVERS**

M. Olivier LAFORGE dt à VARENNES LES NARCY (58) – 13, rue des Boulaises, Associé Unique et liquidateur, a, par décisions du 02/12/2021, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 11/05/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

*AL585032064*

Alciat-Juris Société d'Avocats

**ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS Me Arnaud SARLAT Siège Social : BOURGES 4 rue Porte Jaune Cab. Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie NEVERS - 6 rue Hoche**

## AVIS DE DISSOLUTION

**AU PAIN D'ANTAN SARL en liquidation amiable au capital de 76 000 euros Siège social : 1 Place Saint Louis 58800 CORBIGNY RCS NEVERS 512 914 912**

Suivant AGE du 25 Octobre 2021, il a

été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
L'assemblée a nommé comme liquidateur M. Pierre LEGRUSLEY, dmt à CHAMPS SUR YONNE (89290), 36 Bis Route de Toussac, pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à poursuivre les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à CHAMPS SUR YONNE (89290), 36 Bis Route de Toussac.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis.

*AL585032065*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

**EARL NIVOT en liquidation**
**Siège de liquidation : Le Lignou**
**58150 VIELMANAY**
**Au capital de 509 430 euros**
**R.C.S. NEVERS - N° 509 777 660**

L'AGE réunie le 15 novembre 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 juillet 2021, déchargé M. Thierry NIVOT et Mme Christine NIVOT de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, les liquidateurs.

*AL585032066*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

**EARL DES PLANCONS en liquidation**
**Société civile**
**au capital de 83 445 euros**
**Siège de liquidation:**
**216 rue des Frères Gambon**
**58200 COSNE SUR LOIRE**
**RCS NEVERS - N° 325 398 162**

L'assemblée générale réunie le 1er décembre 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 octobre 2021, déchargé Mme Sylvie NOIR et M. Pascal NOIR de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, les liquidateurs.

*AL585032067*

## S.C.I. DE L'ORME

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 1 524,49 Euros**
**Siège social : 1 Rue Saint-Jacques**
**58140 LORMES**
**334 078 698 R.C.S. NEVERS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur GRASSET Jean-Marc, demeurant 15 Rue d'Amont 58190 TEIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue d'Amont 58190 TEIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Monsieur GRASSET Jean-Marc, prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur.

*AL585032131*

ALPHA EXPERTS

## ETABLISSEMENT JM RESSAT

SASU au capital de 77300 € Siège social : Champ Magnier, 58240 Chantenay-Saint-Imbert. 429 641 897 RCS de Nevers. En date du 30/11/2021, la société JUMAAR, SAS au capital de 1000 €, siège social : 58 rue Professeur Paul Sisley, 69008 Lyon, 883540635 RCS de Lyon, associé unique de la société ETABLISSEMENT JM RESSAT, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Nevers dans les 30 jours de la présente publication. Pour avis,

*AL585032132*

## SCEA DU PLESSIS

**Société civile d'exploitation agricole**
**Société civile au capital de 201 825,00 euros**
**Siège social Lieudit Le Plessis**
**58230 OUROUX-EN-MORVAN**
**RCS NEVERS 328 726 047**

Le 09/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/12/2021. Mme Amélie MACHECOURT demeurant Le Plessis 58230 OUROUX EN MORVAN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Le Plessis 58230 OUROUX EN MORVAN.
Pour avis.

*AL585032146*

## AVIS DE DISSOLUTION

**SCEA DETOURBE en liquidation**
**Société civile au capital de 93 700 euros**
**Les Badières - 58330 SAINT FRANCHY**
**RCS NEVERS - N° 480 625 730**

Aux termes d'une AGE en date du 1er décembre 2021, la collectivité des associés de la SCEA DETOURBE a décidé la dissolution de la société. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Béatrice DETOURBE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA DETOURBE en liquidation, Les Badières - 58330 SAINT FRANCHY, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis. Le liquidateur.

*AL585032148*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp le 6 décembre 2021, il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : CLINIQUE VETERINAIRE DES BERTRANGES CAPITAL : 1.000 euros ; SIEGE SOCIAL : Rue de Bourgogne 58400 La Charité-sur-Loire ; OBJET : L'exercice de la profession de vétérinaire. DUREE : 99 ans ; Admission aux Assemblées Générales, Exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les transmissions d'actions ne peuvent être effectuées qu'après l'agrément préalable de la collectivité des associés. PRESIDENT : Mme Monique Arnould demeurant Les Rousseaux 18140 Argenvières ; La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.

*AL585032045*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me REROLLE, notaire à DECIZE, 8, rue Carnot, le 8 décembre 2021, enregistré à Nevers, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : CONFLUENCE.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : DECIZE (58300), 9 rue du Marquis d'Ancre.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS Nevers.
ASSOCIES :
1) Mr Mathias, Jean, Abel MARDELE, demeurant à DECIZE (58300), 9, rue du Marquis d'Ancre, époux de Madame Marie-Christine DOS SANTOS,
Né à MONTLUCON (03100), le 11 novembre 1975.
2) Mme Marie-Christine DOS SANTOS, demeurant à DECIZE (58300), 9, rue du Marquis d'Ancre, épouse de Monsieur Mathias, Jean, Abel MARDELE,
Née à DIJON (21000), le 28 novembre 1974.
Gérance :. Mr Mathias MARDELE pour une durée illimitée
Cessions de parts sociales : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

*AL585032051*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/11/2021 a été constitué la SAS «LA TACOSSERIE» au capital social de 1 000euros, pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation. Le siège est fixé 32 Rue Saint Agnan 58200 Cosne-Cours-sur-Loire et son objet est Restauration rapide sur place, à emporter et en livraison. Président : M Rudy, Joseph, Rodolphe HENRY, demeurant 16 rue des Vignes 45420 THOUTout associé en capital ou en industrie dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions et peut participer aux décisions collectives. La cession d'actions nécessite l'agrément des co-actionnaires statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis et mention, le Président.

*AL585032063*

## AVIS DE CONSTITUTION

**DOCTEUR JAILLET**

Aux termes d'un ASSP en date à LUCENAY LES AIX du 10/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DOCTEUR JAILLET
Siège social : 47 Rue Théodore de Banville, 58380 LUCENAY LES AIX
Objet social : l'exercice de la profession de médecins
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe JAILLET, demeurant 10 Rue des Mouroux, 58380 LUCENAY LES AIX
Immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

*AL585032135*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2021 à SAINT HILAIRE FONTAINE (58), il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS RENIER SOLAIRE
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 3 000 euros
Siège social : Les Bordes – 58300 SAINT HILAIRE FONTAINE.
Objet : - l'exploitation d'unités de production d'électricité d'origine photovoltaïque utilisant l'énergie radiative du soleil, dont les générateurs sont fixés ou intégrés sur des bâtiments dont elle a la propriété ou la jouissance et plus généralement d'énergies renouvelables
- les investissements dans tous projets permettant la réalisation de cet objet
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Président : M. Alain RENIER, demeurant 6, Route de Tingeat – 58300 SAINT HILAIRE FONTAINE
Directeurs généraux : M. Alexis RENIER, demeurant 24, rue de TINGEAT – 58300 CHARRIN et M. Léo RENIER, demeurant 5, Route de TINGEAT – 58300 SAINT HILAIRE FONTAINE Immatriculation : RCS NEVERS
Admission aux assemblées et droits de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément de cessions d'actions soumis à l'assemblée générale extraordinaire

*AL585032140*

## AVIS DE CONSTITUTION

Le 02/11/2021 a été constituée SAS DBF LOCATION, au capital de 3 000 €, 1 Route de la Couture, L'Huis Rodot 58230 OUROUX EN MORVAN, d'une durée de 99 ans. Objet : L'achat, la vente et la location de matériels et outillages forestiers, agricoles, de bâtiments et travaux publics. L'ensemble des activités de travaux agricoles. Le négoce de bois et de ses dérivés. Ainsi que les activités connexes et complémentaires à celles exercées. Droit de vote : sur justification de l'identité et de l'inscription en compte des actions au jour de la décision collective. Une action, une voix. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Damien BERNARD, 1 Route de la Couture, L'huis Rodot 58230 OUROUX EN MORVAN. Directeur Général : M. Bertrand BRIERE, La Corvée 71400 MONTHELON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS. Le Président.

*AL585032142*

Notaires

**Maître Laure PAILLARD,**
**Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),**
**7 Place des Frères Mollet**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 11 décembre 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GFA DE FERRIERE
Forme : Groupement Foncier Agricole
Capital : CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (187 500,00 €)
Siège : ENTRAINS SUR NOHAIN (58410), Ferrière
Objet :
- la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ;
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Les apports sont en nature pour 187 497,00 €, et en numéraire pour 3,00€.
Gérance : Monsieur Christian André Emile DENIZOT, Né à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 13 janvier 1962, et Madame Corinne Yvette LIEVRE, Née à CLAMECY (58500), le 6 juin 1967, demeurant ensemble à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410), Ferrière, sont désignés gérants pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, descendants et conjoints. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

*AL585032151*

## YONNE

## ➜ SUCCESSION

**Me ROUSSEL-TERRILLON Inès,**
**Notaire à POURRAIN (89240)**
**7 rue du 24 août 1944**

## AVIS DEPOT DE TESTAMENT DELAI D'OPPOSITION

**Article 1700 du code civil**
**Article 1378.1 du Code de Procédure civil**

Suivant testament olographe en date à Saint Thibault du 08/02/2009, déposé au rang des minutes de Me ROUSSEL-TERRILLON, notaire à POURRAIN, aux termes du PV d'ouverture et de description de testament en date du 26/11/2021, Mme Muriel Andrée Berthe BEAUDART, née à SURESNES, le 05/07/1958, div. de M; Philippe FOSSIER, dt à POURRAIN (89240), a institué un légataire universel. Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Me ROUSSEL-TERRILLON, notaire susnommé, en charge du règlement de la succession dans le délai d'un mois suivant la date de réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, de la copie authentique dudit procès-verbal et copie figurée du testament.
Pour avis le notaire.

*AL895032103*

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**
**Article 1378-1 Code de procédure civile**
**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 1986. Madame Roseline Georgette Jeanne GRAINDORGE, en son vivant retraitée, demeurant à JOIGNY (89300) 8 B rue Neuve.
Née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 19 août 1936.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) le 18 avril 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET , Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès , le 8 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DROUET susnommé (CRPCEN 89040), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL895032108*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : KOCAK.
Forme : SCI.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 12 Avenue VICTOR HUGO, 89200 AVALLON.
818120578 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 10 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du 11 décembre 2021, de transférer le siège social à 2 Rue des Prés, 89200 Avallon.
L'article 4 des statuts a ainsi été modifié :
«Article 4 : Siège social
Le siège social est fixé au 2 Rue des Prés 89200 AVALLON»
Le reste de l'article restant inchangé.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

*AL895032137*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LEGA SPHÈRE AVOCATS

## SAINTE LEA

Dénomination : SAINTE LEA. Forme : SNC. Siège social : 94 Avenue Jean Héméry, 89300 JOIGNY. 487799405 RCS de Sens Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2021, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 600000 euros à 425000 euros. Modification des articles 6, 7 et 8 des statuts. Mention sera portée au RCS de Sens.

*AL895032102*

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

**Le 26/11/2021, le Tribunal de Commerce d'Auxerre a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :**

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 03/12/2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS TRAVAUX RESEAUX ENVIRONNEMENT ELAGAGE T.R.E.E.** Route de Frangey 89160 Lézinnes (prise de participation) RCS DIJON 522.414.754. Date de cessation des paiements : 25/11/2021. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12, Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL895032092*

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 03/12/2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique ENTREPRISE AUGUSTE ROSSI**. Route de Frangey 89160 Lézinnes (aménagement d'espaces naturels) RCS AUXERRE 309.046.787. Date de cessation des paiements : 25/11/2021. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12, Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL895032093*

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 03/12/2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS ARBÉO**. Route de Frangey 89160 Lézinnes (aménagement d'espaces naturels) RCS AUXERRE 438.067.381. Date de cessation des paiements : 25/11/2021. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12, Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL895032094*

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 03/12/2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS T.R.E.E. ENERGIE** Route de Frangey 89160 Lézinnes (production, négoce de plaquettes forestières) RCS AUXERRE 820.555.738. Date de cessation des paiements : 25/11/2021. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12, Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL895032095*

FIDUCIAL SOFIRAL

**15A A avenue du chateau**
**SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE**
**89000**

## ROMAIN PETIT SIMON MENUISERIE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 80 000 euros**
**porté à 200 000 euros**
**Siège social**
**41 rue du Pont 89700 TONNERRE**
**RCS AUXERRE 493 271 795**

Par décision du 8 décembre 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 120 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 80 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 200 000 euros
Pour avis La Gérance

*AL895032109*

## CAPITAL SOCIAL

Dénomination : VISIRIS. Forme : SARL. Siège social : 26 Avenue JOSEPHINE NORMAND, 89210 BRIENON-SUR-ARMANCON. 801204553 RCS de Sens Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 2000 euros à 250000 euros. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Sens

*AL895032144*

## ➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Préfet du Cher**

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations nucléaires de base
OBJET :Demande de modification des installations du CNPE de Belleville-sur-Loire et des prescriptions relatives aux prélèvements et aux rejets du site
DEMANDEUR : SA ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS :commune de Belleville-sur-Loire
DURÉE DE L'ENQUÊTE :47 jours, du lundi 13 décembre 2021 à partir de 9h00 au vendredi 28 janvier 2022 jusqu'à 17h30
LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE comprenant notamment l'étude d'impact associée à la demande de modifications, son résumé non technique, la décision prise après examen au cas par cas par l'Autorité de sûreté nucléaire ainsi que le formulaire de demande du maître d'ouvrage associé, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale est déposé dans les mairies de Belleville-sur-Loire (18), Sury-près-Léré (18), Beaulieu-sur-Loire (45) et Neuvy-sur-Loire (58) où le public pourra, pendant cette période, en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies pendant la durée de l'enquête et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet par les maires des communes précitées et paraphés par les commissaires enquêteurs ainsi qu'à l'adresse électronique suivante :pref-ep-cnpe-bellevillesurloire@cher.gouv.fr
Le dossier d'enquête publique et les observations du public transmises par voie électronique pourront être consultés sur le site internet des services de l'État dans le Cher (www.cher.gouv.fr). Un poste informatique sera mis à la disposition du public dans la mairie de Belleville-sur-Loire (18), pour consultation du dossier et des observations reçues par voie électronique.
Conformément aux dispositions de l'article R. 593-57 du code de l'environnement, il est précisé que la mise à jour du rapport de sûreté dans le cadre de la demande ne fait pas partie du dossier d'enquête publique. Celui-ci peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête et pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public dans les préfectures du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne.
Les informations relatives au projet considéré pourront être obtenues auprès du responsable du projet :
EDF - CNPE de Belleville-sur-Loire
BP11
18 240 Léré
02 48 54 50 50
belleville-communication@edf.fr
Le dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique a été réalisé par :
EDF - DIPDE
Division de l'Ingénierie du Parc et de l'Environnement
Service Environnement
8 cours André Philip
69 100 VILLEURBANNE
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Cher - secrétariat général - service de la coordination des politiques publiques - section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement - place Marcel Plaisant - CS 60 022 - 18 020 Bourges CEDEX - dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit a été désignée par le tribunal administratif d'Orléans:
* Président : M. Michel BADAIRE, technicien SICAP en retraite
* Membres titulaires :
- M. Eugène BONNAL, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite,
- M. Robert VASSET, inspecteur contrôleur de la MSA en retraite,
- M. Christian BRYGIER, gendarme en retraite,
- M. Gérard GUILLAUMIN, directeur du travail et de l'emploi en retraite
En cas d'empêchement de M. Michel BADAIRE, la présidence de la commission sera assurée par M. Eugène BONNAL, premier membre titulaire de la commission.
La commission d'enquête composée au minimum de 2 commissaires-enquêteurs se tiendra à la disposition du public :
* en mairie de Belleville-sur-Loire :
-le lundi 13 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
-le vendredi 28 janvier 2022 de 14h30 à 17h30
* en mairie de Sury-près-Léré :
-le mardi 21 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
-le vendredi 21 janvier 2022 de 9h00 à 12h00
* en mairie de Beaulieu-sur-Loire :
-le mercredi 5 janvier 2022 de 14h00 à 17h00
-le samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00
* en mairie de Neuvy-sur-Loire :
-le jeudi 13 janvier 2022 de 14h00 à 17h00
-le mardi 25 janvier 2022 de 9h00 à 12h00
Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Belleville-sur-Loire, à la préfecture du Cher - secrétariat général - service de coordination des politiques publiques - section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement. Ils seront également consultables pendant cette période sur le site internet des services de l'État dans le Cher. À l'issue de la procédure réglementaire,l'Autorité de Sûreté Nucléaire prendra une décision de refus ou d'autorisation assortie de prescriptions.

*AL895031957*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BLACY - Terre et de Bois**

2 ha 46 a 19 ca - Bois du fourneau dangereux: A-164 - Champ beauble: X-12 - Champs de la muraille: B-35 - Chaumes de fourneau danger: A-127-128 - Chaumes du buisson grele: B-13 - Come henry: Z-168 - Cote de pancy: D-216[148] - Desert d annoux: D-69 - Fontenille: C-167 - Le trot: W-102 - Les chagnies: Z-3 - Les chaumes des chagnies: A-71 - Sous defoy: B-94

Zonage : RNU

**VEZELAY – Lande et Bois-Taillis**

- 3 ha 45 a 41 ca - Les treilles: A-419-420

Zonage : zone N du PLUi

- 47 a 13 ca - Les brades: A-64-65

Zonage : zone N du PLUi

**VILLENEUVE-LA-GUYARD - Terrain à bâtir**

95 a 40 ca - Derriere l usine: X-95

Certificat d'urbanisme positif

Zonage : RNU

**CARISEY - bois-taillis**

10 a 88 ca - Les rogniots: ZD-81

zonage : RNU

**DIGES – chemin et pré avec un abri à chevaux**

- 2 ha 07 a 95 ca - Champs de la caille: ZP-174[157](J)-174[157](K)-174[157](L)-175[157]

- 3 ha 14 a 09 ca - Champs de la caille: ZP-172[156](J)-172[156](K)-172[156](L)

- 2 a 16 ca - Champs de la caille: ZP-158[73]-159[73]

zonage : zone A du PLUi

**FONTAINES - terre et pré - fonds occupé**

8 ha 93 a 92 ca - La roche: YC-66[63](J)-66[63](K) - Les coffres: YA-16(A)-16(B) - Les jurilles: YA-39[6]

zonage : zone A du PLUi

**MEZILLES - terre - fonds occupé**

- 3 ha 51 a 61 ca - La piece des sept arpents: ZR-4[3]

zonage : zone A du PLUi

**MONTIGNY-LA-RESLE - terre et bois-taillis**

71 a 20 ca - Bois de la giraude: ZA-182 - Les grandes chaumes: F-278 - Punaise: ZA-36-37

Zonage : zones A et N du PLU

**SAINTS-EN-PUISAYE - bois-taillis**

- 6 ha 54 a 48 ca - Bois de l enfer: A-314 - Chafselot: A-424 - Etang jean guyard: A-396 - Le grand bois: A-380-381-385-387 - Le ru profond: A-313 - Les chaumes guyard: A-390-393-394-395-668[389]

zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 3 janvier 2022** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex,

Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

*AL895032149*

## CHANGEMENT DE NOM

### CHANGEMENT DE NOM

PORTAL Annie Gilberte né(e) le 16/08/1960 à MONTARGIS dans le département 45 (FRANCE), demeurant 105 Rue Alfred Grévin 89700 EPINEUIL, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de De PORTAL

*AL895032114*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Maître Coralie GAFFINEL**
**217, rue du Faubourg**
**Saint Honoré- 75008 PARIS**
**Et**
**Maître Frédéric LEPRÊTRE**
**3, Place du Palais de Justice**
**89000 AUXERRE**
**Email : lepretrefrederic@yahoo.fr**
**Tel : 03 86 52 58 22**

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Tribunal judiciaire d'AUXERRE**
**siégeant au Palais de Justice d'AUXERRE**
**5 Place du Palais de Justice**

**LE VENDREDI 21 JANVIER 2022 à 14 HEURES**

COMMUNE DE SAINT GEORGES SUR BAULCHE

Une maison d'habitation occupée située 1 rue de Picardie cadastrée section AP n° 372 pour 19 ares et 31 centiares.

Elle comprend :

Au sous-sol : garage (31.30m2), chaufferie (19.20 m2), couloir (6 m2), bureau (12.90 m2), chambre (13.90 m2), escalier, local, dégagement, wc, salle d'eau (5.50 m2)

Au rez de chaussée : cuisine ouverte et séjour (10.70 et 28 m2), couloir (7.40 m2), cellier (2.60 m2), chambre 1 (12.70 m2), chambre 2 (13.30 m2), chambre 3 (12.80 m2), salle d'eau (4.80 m2), wc (0.95 m2)

Présence d'une terrasse

La surface totale est de 217,45 m2.

Jardin et petite construction à l'arrière du pavillon (20 m2)

**MISE A PRIX: 80 000€**

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 8 000 Euros (par chèque de banque)

**VISITE le MERCREDI 12 JANVIER 2022 de 14 à 15 heures**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Auxerre ou au cabinet de l'avocat du poursuivant

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE.

Signé : Frédéric LEPRÊTRE

*AL895032052*

## MODIFICATION DE STATUTS

### LAURE JACQUIN ARCHITECTE

**SAS à associé unique**
**au capital de 1 000 €**
**Siège social**
**33 rue Etienne Marcel – 93500 PANTIN**
**880 985 262 RCS BOBIGNY**

D'une Décision de l'Associée Unique du 15/10/2021, il résulte que le siège social a été transféré au 86 rue du Général Campenon – 89700 TONNERRE, à compter du 15/10/2021. Présidente : Mme JACQUIN Laure, demeurant 86 rue du Général Campenon – 89700 TONNERRE. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BOBIGNY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'AUXERRE. Modification des statuts en conséquence. Mention aux RCS de BOBIGNY et d'AUXERRE.

*AL895031915*

### SERRES DE WINTER

Exploitation agricole à responsabilité limitée en cours de transformation en société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros Siège social : LE FOURNEAU 89250 MONT SAINT SULPICE 539 675 926 RCS AUXERRE Suivant délibération en date du 17/11/2021, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Son objet social a été étendu à l'activité de commercialisation de tous produits végétaux Le capital reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 100 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dirigeants : Avant sa transformation en SARL, l'EARL était gérée par Monsieur Julien de WINTER, demeurant 40 rue de l'Église Bouilly 89600 VERGIGNY. La société sous sa forme de SARL restera gérée par Monsieur Julien de WINTER Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis La Gérance

*AL895032010*

### OMNI SERVICE

**Société à Responsabilité limitée**
**au capital de 100 000 €**
**Siège social : ZI des Vauguillettes**
**8 rue Saint-Sauveur des Vignes**
**89100 SENS**
**433 149 705 RCS SENS**

Transformation en SAS

Le 08/12/2021, l'associé unique a décidé : statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 100 000 €. Président : Mr Boris VONTOBEL demeurant à ROSOY (89100), 67 Chemin de Dixmont. Cession d'actions : Transmission à un tiers est soumise à agrément. Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Dépôt légal au RCS de SENS

*AL895032098*

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

### NORBOTE

**Société Civile**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 11 Route de Villeneuve**
**89320 VAUMORT**
**820 894 442 RCS SENS**

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Par assemblée générale en date du 8 Décembre 2021, il a été décidé : -de changer la dénomination sociale qui est désormais, à compter de ce jour, «SCI PROFESSIONNEL NORBOTE» -de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

*AL895032110*

### 23H12

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 522 150 euros**
**Siège social: 11 rue Robert Planquette**
**75018 PARIS**
**804 366 334 RCS PARIS**

Le 18.11.2021, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant M. Yves MALLECOURT, demeurant 3 impasse de la Fontaine, 89420 Bierry-les-Belles-Fontaines en remplacement de M. Thibaut MALLECOURT gérant démissionnaire. Le 18.11.2021, l'associé unique a également décidé de transférer le siège social du 11 rue Robert Planquette 75018 PARIS au, 3 impasse de la Fontaine 89420 Bierry-les-Belles-Fontaines, et ce à compter du 18.11.2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de AUXERRE.

*AL895032111*

### LOUIS AUTOMOBILES

**Société à responsabilité limitée**
**transformée en société par actions simplifiée**
**Au capital de 24 004,65 euros**
**Siège social : Route Nationale 60**
**89190 MOLINONS**
**340 033 893 RCS SENS**

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 08/12/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 24 004,65 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Alain LOUIS, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Alain LOUIS, demeurant 12 rue Enfumée 89190 LAILLY - Pour avis - Le Président

*AL895032132*

### MCH2L

société civile immobilière – Siège : 9 route de la Celle – Vaugenets – 89410 BEON – RCS SENS 750 902 728 : l'AGE du 10/12/2021 a constaté la cession de parts intervenue le 25/11/2021 par Madame Claire DUBRESSON, associée, au profit de Monsieur Laurent PORQUET, associé gérant, et de Mlle Manon PORQUET, nouvelle associée et a décidé le transfert de siège social de la société du 9 route de la Celle, Vaugenets, 89410 BEON au 7 bis rue de Champvallon 89710 SENAN et a modifié en conséquence les articles 4 et 6 des statuts.

POUR AVIS

*AL895032138*

### PATE-MAROT

Société par actions simplifiée Au capital de 1 000,00 euros Siège social : 49 rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE 823 753 041 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 23 novembre 2021, la collectivité des associés a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en société civile. Il n'a été apporté aucune modification à la durée de la société et à son capital. En conséquence, la société sous sa nouvelle forme présente les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PATE-MAROT. Forme : Société Civile, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les décrets pris pour leur application. Capital : 1 000 euros, constitué de numéraire uniquement. Siège : 6 route de Montard, 89100 SOUCY. Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières. Durée : Jusqu'au 21/11/2115. Gérance : Monsieur Jacky MAROT et Madame Emmanuelle MAROT demeurant ensemble 6 route de Montard, 89100 SOUCY. Cession de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société ne comporte que deux associés. Toute autre cession de parts ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés réunis en assemblée générale extraordinaire. Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis, La gérance.

*AL895032146*

### BRASSERIE POPIHN

Société à responsabilité limitée au capital de 90 000,00 euros Siège social : Domaine de Vaumorin – 89320 VAUMORT 814 977 641 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 25 novembre 2021, la collectivité des associés a décidé d'ajouter à l'objet social, à compter de ce même jour, les activités suivantes : - L'achat revente de moûts et raisins, la vinification, la mise en bouteille et le négoce de vins. Pour avis La Gérance

*AL895032150*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### NOMINATION DE CO-GÉRANT

Domaine Balacey et Fils, EARL au capital de 7 500 euros, siège social 8 Rue Haute 89700 VIVIERS, 822 897 005 RCS AUXERRE, AGE DU 26/11/2021 : nomination cogérants M. Baptiste BALACEY (3 Rue Ferrée 89700 TONNERRE) et M. Thibault BALACEY (9 Rue Victor Hugo 89800 CHABLIS). Pour avis

*AL895032059*

### PERRIGNY

**Société en Nom Collectif**
**au capital de 1.000 Euros**
**Siège social**
**RUE DE L'AUGE 89000 PERRIGNY**
**520665308 R.C.S. AUXERRE**

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 23 septembre 2021 :
Madame GREGOIRE JENNYFER, demeurant à AUXERRE (89000) 22 B RUE RANTHEAUME et Madame NEYENS AURELIE. demeurant à CHEVANNES (89240) 3A PROMENADE DES PRAIRIES ont été nommées cogérantes de la société, à compter du 1er octobre 2021.
Pour avis,

*AL895032085*

### SCEV PHIBOU

**Capital social : 1.500 €**
**Siège social : 4 Grande rue**
**89700 BERU**
**RCS AUXERRE 453 399 362**

CHANGEMENT DE GÉRANT
Par AGE du 17/11/2021, les associés ont modifié la gérance.
Ancienne mention :Gérance : Mme Monique BOUROTTE
Nouvelle mention :Gérance : M. Philippe BOUROTTE demeurant 30 Grande rue 10380 PLANCY L'ABBAYE
Pour avis, la gérance.

*AL895032099*

### LES OPALINES AUXERRE

**Société à responsabilité limitée**
**à associé unique**
**au capital de 40.000 €**
**Siège social :**
**27 Bis 29 Avenue Denfert Rochereau**
**89000 AUXERRE**
**387 952 740 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 30.11.2021, il a été décidé de nommer Mme Christine JEANDEL, demeurant 39 rue des Tilleuls – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, en qualité de gérante, à compter du même jour, en remplacement de M. Stéphane CAVAILLON-PINOD, démissionnaire.
Mention en sera faite au R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis
La gérance.

*AL895032100*

### LOCATION-GERANCE

Suivant acte SSP en date du 22/11/2021, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds artisanal de peinture en bâtiment immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 533912119, exploité 7bis rue Landrecies 89600 Saint-Florentin consentie depuis le 02/04/2019 par MR Pereira Goncalves philippe 17 rue pierre corneille 89600 Saint-Florentin au profit de MR Clovin Gregory immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 849620679 au 7bis rue Landrecies 89600 Saint-Florentin.
La résiliation a pris effet à compter du 30/11/2021.

*AL895032104*

### SCM LES DROLES DE DAMES

Aux termes des décisions du 03/11/2021, les associés de la société SCM LES DROLES DE DAMES, SCM au capital de 120€, ayant son siège social 6 rue de la Santé 89700 TONNERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n°815352588, ont pris acte de la démission de Mme Stéphanie ANDRE de ses fonctions de cogérante à compter du 03/11/2021 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

*AL895032106*

### EARL BARON

**EARL au capital de 135 000 euros**
**Siège social**
**12 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY**
**332 061 985 RCS SENS**

L'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2021 a pris acte de la démission de M. Christian BARON de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

*AL895032107*

S.J.B. Société d'Avocats

### FROID SERVICE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 62 000 euros**
**Siège social**
**31 Rue du Puits Noblot - 89600 CHEU**
**415 119 221 RCS AUXERRE**

Aux termes d'une décision en date du 9 décembre 2021, l'associée unique a nommé M. Clément MILLON, demeurant rue du Verger Caille 89600 CHEU et Mme Fanny MILLON, demeurant 61, rue Glacée La Tuilerie 89360 JAULGES, en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 9 décembre 2021, en remplacement de M. Eric MILLON, démissionnaire.

*AL895032113*

### CHANGEMENT DE GÉRANT

**RAOUT BOIS USINES**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 30.000 euros**
**Siège social : 4 rue de Vieux Poux**
**89110 ST MAURICE THIZOUAILLE**
**478 040 157 RCS SENS**

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2021, l'associée unique a nommé Monsieur Sébastien RAOUT, demeurant 10 route de Villiers, Volgré - 89710 MONTHOLON, en qualité de gérant pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RAOUT, démissionnaire.
Pour avis. La Gérance

*AL895032147*

## POURSUITE D'ACTIVITÉ

S.J.B. Société d'Avocats

### GFA DE BELLEVUE

**Groupement foncier agricole**
**au capital de 294 074,15 euros**
**Siège social**
**15 Rue de Valvan - 89800 CHABLIS**
**334 537 875 RCS AUXERRE**

PROROGATION DUREE

En application des dispositions de l'article L 322-9 du Code Rural et de la Pêche Maritime, les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2021 ont constaté la prorogation de la durée de plein droit du Groupement Foncier Agricole dénommé «GFA DE BELLEVUE» jusqu'au 31 octobre 2029, date d'expiration d'un bail en cours renouvelé tacitement. Lors de cette même Assemblée Générale Extraordinaire, les associés ont décidé de proroger la durée de la Société, prorogée de plein droit jusqu'au 31 octobre 2029, d'une durée de 50 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2079, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

*AL895032086*

### SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 27.000.000 €**
**Siège social :**
**34 Rue du Moulin des Aulnaies**
**89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE**
**562 032 292 R.C.S. Sens**

Aux termes des décisions du 01/12/2021, l'associé unique décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 31/12/2121.

Modification des statuts en conséquence.

Mention au RCS de Sens.

*AL895032116*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### LE GITE DES 2 RIVIERES

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social**
**10 impasse du Château 89200 GIVRY**
**Siège de liquidation**
**10 impasse du Château 89200 GIVRY**
**822 256 046 AUXERRE**

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur ERIC VOILLEREAU, demeurant 10 impasse du Château 89200 GIVRY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 impasse du Château 89200 GIVRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

*AL895032037*

FIDUCIAL SOFIRAL

**15A A avenue du chateau**
**SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE**
**89000**

### EURL AMELIN-RIOTTE

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 7 623 euros**
**Siège social : Rue Crété**
**89440 JOUX LA VILLE**
**Siège de liquidation**
**6 chemin du Grenetiot**
**89270 VERMENTON**
**RCS AUXERRE 418 540 886**

Aux termes d'une décision en date du 6 décembre 2021 au 6 chemin du Grenetiot 89270 VERMENTON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude AMELIN, demeurant 6 chemin du Grenetiot 89270 VERMENTON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur.

*AL895032087*

S.J.B. Société d'Avocats

### CHRONOVERT

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 10 000 euros**
**Siège : Les Perraults des Bois**
**89130 MEZILLES**
**534 309 653 RCS AUXERRE**

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric LEDRU, demeurant Les Perraults des Bois – 89130 MEZILLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Les Perraults des Bois – 89130 MEZILLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Le liquidateur.

*AL895032091*

### EURL YTHIER CLAUDE

**au capital de 500.00 euros**
**19 rue de l'Eglise**
**89250 Seignelay**
**533 545 422 RCS AUXERRE**

Par décision en date du 31 octobre 2021 à 9 heures, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021.

Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Claude Ythier 19 rue de l'Eglise 89250 Seignelay.

Le siège de la dissolution est à l'adresse de correspondance du siège de la société.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

*AL895032096*

### SCI DU CHARMOY

Clôture de liquidation

SCI DU CHARMOY Société civile immobilière Au capital de 182,94 euros Siège social et siège de la liquidation : 5 avenue Joséphine Normand, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON 395 407 109 RCS SENS Liquidateur : M. Michel GRIGIS, demeurant 5 avenue Joséphine Normand, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON Clôture de liquidation Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Le liquidateur.

*AL895032101*

S.J.B. Société d'Avocats

### IMBERT

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**au capital de 38 500 euros**
**Siège**
**Route d'Ormoy, 89400 CHENY**
**485 293 211 RCS AUXERRE**

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Hubert IMBERT, demeurant Route d'Ormoy – 89400 CHENY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Route d'Ormoy – 89400 CHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

*AL895032105*

### SCEA LISERON MARIE

**SCEA au capital de 750€**
**Siège social**
**rue des écoles 89450 VEZELAY**
**R.C.S. AUXERRE 401 518 733**

L'AGE du 8/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021, et sa mise en liquidation amiable, désigné en qualité de liquidateur Mme Marianne Fouchet, demeurant 5 rue des écoles 89450 VEZELAY, fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre. Pour avis.

*AL895032112*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

## EARL GENNERAT JEAN-LUC

EARL au capital de 115 000 €. Siège social : La Croix des Lancelins, 89330 PIFFONDS. 437 822 745 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'associé unique du 13 décembre 2021, la dissolution anticipée de la société a été décidée à compter de cette date, date à laquelle il est mis fin aux fonctions du gérant. M. Jean-Luc GENNERAT, demeurant à PIFFONDS (Yonne), la Croix des Lancelins, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, à l'adresse suivante, siège de la liquidation : La Croix des Lancelins, 89330 PIFFONDS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

*AL895032117*

## SCI CLAUDE-ROGER

**Au Capital de 800 euros**
**16 Route de Mortefontaine**
**89110 CHASSY**
**RCS -SENS : 443115688**

Par décision de l'AGE en date du 10/12/2021 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/12/2021, nommé Mr KAOUA Roger 16 Route de Mortefontaine 89110 CHASSY et fixé l'adresse de correspondance chez le liquidateur Mr KAOUA Roger .Mention en sera faite au RCS de SENS.

*AL895032131*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

VALOUR Société à responsabilité limitée à associé unique en cours de liquidation Au capital de 5 000,00 euros Siège social : 8 rue Auxerroise - 89800 CHABLIS Siège de liquidation : 7 rue du Pavé Saint-Siméon, 89000 AUXERRE 792 258 550 Rcs AUXERRE Liquidateur : Monsieur Arnaud VALOUR demeurant 7 rue du Pavé Saint-Siméon, 89000 AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2021, l'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Le liquidateur.

*AL895032134*

## SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT DÉPOLLUTION INTERNATIONAL SYSTÈME

**SARL au capital de 100,00 euros**
**Siége social :**
**5 Chemin de Roger**
**89710 Volgré**
**RCS 494852 460 de Sens**

L"AGE du 15/11/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation à compter du même jour. Nommé en sa qualité de liquidateur M MAX DEZIER demeurant 5 Chemin de Roger 89710 Volgré, et fixé le siège de la liquidation au siège .Modification au RCS de Sens .

*AL895032135*

## SCEA MICHAUT FRÈRES

Société Civile en liquidation au capital de 94 485 €. Siège social : 35 rue du Ruisseau, 89800 BEINE. 324 145 259 RCS AUXERRE. Clôture de liquidation. Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

*AL895032140*

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LES BATISSEURS DE L'YONNE. Forme : SAS société en liquidation. Capital social : 5000 euros. Siège social : 1 Allée Olivier CRETTE, 89113 BRANCHES. 530750843 RCS Sens. Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2021. Madame Déborah DAGUET, demeurant 13 Allée de la colémine 89000 Auxerre a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.Le liquidateur.

*AL895032141*

## SCI DES CHOLLETS

**SCI au capital de 180.000 euros**
**Siège social : 26 rue de Bruneau - Les Chollets - 89100 NAILLY**
**515 086 858 R.C.S. SENS**

L'AGE du 31/01/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme Claire PEROT, demeurant 26 rue de Bruneau, Les Chollets, 89100 NAILLY, et fixé le siège de liquidation au siège social.Modification au RCS de Sens

*AL895032142*

## SCI DES CHOLLETS

**SCI au capital de 180.000 euros**
**Siège social : 26 rue de Bruneau - Les Chollets**
**89100 NAILLY**
**515 086 858 R.C.S. SENS**

L'AGE du 31/01/2021 à 11h a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.Les compte de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.Radiation au RCS de Sens.

*AL895032143*

## LES ROCHES

**Société civile immobilière**
**au capital de 2.000,00 Euros**
**Siège social : 29 Chemin de la Goulotte**
**AVALLON (89)**
**R.C.S AUXERRE : 501292171**

L'AGE du 28/11/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/11/2021.

M. Jean-Philippe MARCHAND demeurant à ROSPORDEN (29140) 39 Kerriou-Kerhuilet, a été nommé liquidateur.

Le lieu où doit être adressé la correspondance est fixé au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

Pour avis et mention,

Le liquidateur.

*AL895032148*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT-AGNAN (Yonne) en date du 26 octobre 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques

suivantes :

DENOMINATION : SCI SLK

SIEGE SOCIAL : 2 Chemin du Ponceau, 89340 SAINT-AGNAN

OBJET : Location immobilière

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 150 euros

GERANCE : M. Steve SELVA, demeurant au 3 rue de la Pointe Colette Romainville – 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE, M. Kévin GEORGE, demeurant au 10 rue Vaugrenier – 89190 SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES, et Mme Laurence SELVA demeurant au 2 chemin du Ponceau - 89340 SAINT AGNAN,

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

*AL895031921*

## LA MAISON MAROC

Par acte ssp du 23/11/2021 a été constitué une SAS. Dénomination : LA MAISON MAROC. Siège social : Château Du Maroc, Les Bois Fendus 89520 Saints en Puisaye. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros. Objet : Conception et Réalisation d'évènements, location de salle et hébergement. Président : Madame Kanèle GENDRON, demeurant 28 rue des îles 94100 Saint-Maur. Cession d'actions : soumise à préemption. Immatriculation au RCS d'AUXERRE

*AL895032040*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, notaire à AVALLON (Yonne), 4 rue de Lyon, le 26 novembre 2021.

Il a été constitué un groupement foncier dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Associés :

Monsieur Alain MOIRON demeurant à THAROISEAU (Yonne) 10 Route de Vézelay

Madame Denise BIGOT demeurant à THAROISEAU (Yonne) 10 Route de Vézelay

Dénomination : GFR DE LA PLANTE AU CLAIR

Forme : Groupement foncier rural

Capital social : 293.600,00 euros

Il est divisé en 1.700 parts réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social : THAROISEAU (Yonne), 10 route de Vézelay

Objet social : Le groupement a pour objet :

- La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

- La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers non soumis au « régime forestier », mais susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière et leurs accessoires et dépendances indissociables.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Immatriculation : La groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour Avis,Le Notaire

*AL895032088*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 10/11/2021, il a été constitué une SCI

Dénomination : SCI KADRI KA YIS

Siège social : 33 Rue Des Oublettes 89100 SENS

Capital : 2000 €

Activités principales : l'acquisition l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérant : M. KADRI Seyf Eddine 5 Ter Rue Du Château Gaillard 89100 SENS

Cession de parts sociales : libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas

Immatriculation au RCS de SENS

*AL895032089*

## BV SERVICES

Avis de constitution

Par ASSP en date du 6 décembre 2021 il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : BV SERVICES Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €. Siège social : ZI des Vauguillettes, 8 rue Saint-Sauveur des Vignes 89100 SENS Objet : Prise de participation, fourniture de toutes prestations, animation et direction de sociétés filiales. Durée : 99 ans. Gérant : Monsieur Boris VONTOBEL et Madame Virginie VONTOBEL demeurant 67 Chemin de Dixmont 89100 ROSOY La société sera immatriculée au RCS de SENS

*AL895032097*

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 décembre 2021, à VERON. Dénomination : TBMO. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 11 Avenue De La Gare, 89510 VERON. Objet : Maîtrise d'oeuvre. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : Besoin de l'agrément des actionnaires à la majorité simple. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : Monsieur BERTIN Thierry 11 Avenue De La Gare 89510 VERON. La société sera immatriculée au RCS SENS.

Pour avis. Le Président

*AL895032115*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 10/12/2021, il a été constitué une SAS

**Dénomination :**

**PIZZA PARIS FOOD**

**Siège social :** 16 Rue De Paris 89200 AVALLON

**Capital :** 1000 €

**Activités principales :** restauration rapide et traditionnelle

**Durée :** 99 ans

**Président :** M. NAJAH Wissam 148 Avenue Victor Hugo 93300 AUBERVILLIERS

Immatriculation au RCS de AUXERRE

*AL895032133*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 06 décembre 2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SEÑORITA

Forme : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)

Capital : 2 000 €uros

Siège social : 12 BD DU MAIL

89100 SENS

Objet social : Pizzeria, restauration rapide, vente sur place, en livraison et à emporter de tous les produits, sandwichs, salades, paninis, kebabs, brochettes de viande, hamburgers, boulangerie, boucherie grillades, traiteur, vente directe et indirecte de tous produits liés à l'activité de restauration.

Début d'activité : 15/01/2022

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Gérance : EL GACEUR Rachid, demeurant 115, rue Gabriel Péri à VITRY SUR SEINE 94400

Immatriculation : RCS de SENS.

Pour avis, Le gérant.

*AL895032136*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/12/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : RIGAUX

Forme : SNC

Capital social : 2.000 €

Siège social : Le Petit Crosley, 89190 LES SIÈGES

Objet social : Entreprise de travaux agricoles en céréales, oléagineux, protéagineux et élevages, stockage et triage du grain, épandage d'effluents, travaux publics, négoce de matériels et toutes opérations commerciales, financières, juridiques, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet indiqué ci-dessus.

Gérance : M. Hadrien RIGAUX demeurant 4 Bis Rue de la Forêt, Les Petits Essarts, 89190 FLACY

M. Pierre-Antoine RIGAUX demeurant Le Petit Crosley, 89190 LES SIÈGES

Associés : M. Hadrien RIGAUX demeurant 4 Bis Rue de la Forêt, Les Petits Essarts, 89190 LES SIÈGES

M. Pierre-Antoine RIGAUX demeurant Le Petit Crosley, 89190 LES SIÈGES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

*AL895032139*

## RTP ENVIRONNEMENT
**Société par actions simplifiée**
**au capital de 14 000 euros**
**Siège social : Moulin Calicot, 89130 LEUGNY-89130**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEUGNY-89130 du 26/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RTP ENVIRONNEMENT

Siège : Moulin Calicot, 89130 LEUGNY-89130

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 14 000 euros

Objet : Exploitation de carrières en tous genres, transformation et le stockage des matières exploitées, fabrication et commercialisation de matériaux de construction et exploitation et la commercialisation de tous produits de carrières

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Société RTP INVESTISSEMENT, SARL au capital social de 750 000 euros dont le siège social se situe au Moulin Calicot, 89130 LEUGNY et immatriculée au RCS AUXERRE sous le numéro 904 651 387 ; représentée par Monsieur Jonathan ROUSSELAT en qualité de Gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

POUR AVIS

Le Président

*AL895032145*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 27 octobre 2021 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour :

Dénomination : Marie Ducornet EURL

Capital : 100 euros

Siège Social : 2, Rue de l'Eglise 89130 MEZILLES

Durée : 99 ans

Objet :

« En France qu'à l'étranger: la prise de tous intérêts et participations, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, de toutes sociétés, affaires ou entreprises notamment par voie d'acquisition, de création de sociétés nouvelles, de souscription, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique; l'administration, la gestion et le contrôle de ces intérêts et participations, y compris en qualité de mandataire social de celles-ci ».

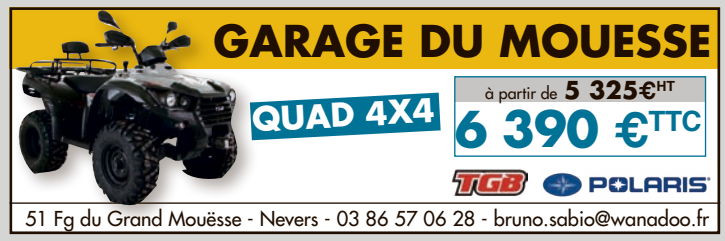
Gérance : Madame Marie Ducornet demeurant 247, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE

*AL895032151*

## ▶ Des professionnels à votre service




Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

